



La souveraineté de l'Assemblée générale est bafouée.

Voir à la page 5

M. Finn déclare: "Vous ne l'avez pas posée la question du Kacho au référendum."

Voir à la page 4

LA CRÉATION DU QUOTIDIEN ACADIEN POSE UN PROBLÈME DE LÉGITIMITÉ

Voir à la page 3

Bonjour aux Franco- Manitobains

Voir à la page 13

Le 22 octobre ne soyez pas passifs

SOYEZ PACIFISTES

Les Nations-Unies ont déclaré le 22 octobre 1983 "Journée internationale pour la paix". C'est au nom de la PAIX et dans un geste symbolique que nous donnons aujourd'hui la main à nos frères et sœurs du monde entier. C'est dans cet esprit de solidarité que nous affirmons solennellement que nous ne voulons pas de guerre nucléaire, et que nous voulons vivre en harmonie avec tous les êtres humains de cette planète.

Le Comité de Moncton pour la Journée internationale de la paix estime qu'en tant que citoyen(ne)s de la région, nous devons exprimer notre inquiétude face à la course aux armes nucléaires et nous rassembler au nom de la PAIX, afin de sauvegarder la vie de nos enfants, de nos familles, de nos amis, bref de la communauté tout entière.

Il est certain que pour atteindre ces buts, il nous faudra tous travailler très fort; aussi avons-nous besoin du soutien et des suggestions de chacun(e) d'entre vous.

"Si cette planète vous tient à cœur"... joignez-vous à nous dans cette quête pour la PAIX. Notre voix ne sera entendue que si nous parlons assez fort.

En tant que Comité de Moncton pour la Journée internationale de la paix, nous proposons:

1. Que la région de Moncton, Riverview et Dieppe soit déclarée "zone libre de toutes armes nucléaires", ce qui veut dire: aucune production, aucun essai, aucun développement, ni aucun stockage d'armes ou de pièces d'armements nucléaires sur ce territoire.
2. Que les citoyen(ne)s de la région expriment leur inquiétude au sujet des essais du missile "Cruise" en territoire canadien. Une majorité de canadien(ne)s s'opposent au missile Cruise qui est en réalité "une arme offensive et de première frappe" (Gene LaRoque, Amiral américain à la retraite).
3. Que les citoyen(ne)s de la région s'opposent à la course aux armements nucléaires tant en Union Soviétique qu'aux États-Unis. Nous sommes contre la prolifération des armes nucléaires dans tous les pays du monde.

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	page 2
TRIBUNE.....	page 3
INFORMATIONS.....	pages 4,5,11 et 14
CULTURE.....	pages 6,7
LE MONDE.....	pages 8,9,10
SPORTS.....	pages 15,16

Nous vous invitons tous, citoyens et citoyennes de la région, à vous joindre au grand Rassemblement pour la PAIX, qui aura lieu le samedi 22 octobre, à 14h, sur la rue Champlain à Dieppe (en face de la Place Champlain).

Après le rassemblement, il y aura projection de diapositives à l'Office national du film, au 1222 de la rue Main, 1er étage. La projection en français aura lieu à 19h et s'intitule: "Les conséquences médicales d'une guerre nucléaire".

Dans le but d'influer aux Maritimes une stratégie collective pour la PAIX, nous encourageons tous et chacun à écrire à leur député pour lui faire part de votre point de vue sur les questions abordées ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, ou si vous êtes intéressés à militer pour la PAIX, sentez-vous bien à l'aise de communiquer avec nous au numéro 854-7041.

Pour le comité de Moncton de la Journée internationale de la Paix.

Régine Fournier

ÉDITO.

Les sources du problème

L'assemblée générale spéciale qui avait comme seul point à l'ordre du jour les prêts et bourses, une question qui touche directement près de 75% des étudiants néo-brunswickois (acadiens, brayons et compagnie), n'a même pas atteint le quorum mercredi dernier.

Comment peut-on expliquer cette indifférence? Certains diront tout simplement que le moment (mercredi à 19h) choisis par le C.A. pour tenir une assemblée générale n'était pas propice aux étudiants. Il est vrai que pendant la deuxième semaine d'octobre, les étudiants affrontent des tempêtes de travaux et d'exams, mais rares sont ceux qui sont tellement bourrés d'ouvrage qu'ils ne puissent pas assister à une réunion d'une aussi grande importance. Après tout, "se déranger" pour quelques heures, la durée d'une assemblée générale, est le moindre effort qu'un étudiant puisse faire lorsqu'il découvre que sa bourse sera réduite d'au moins 600\$ et que son prêt augmente d'environ 600\$.

Pire encore, parmi les quelques 75 étudiants qui se sont rendus sur les lieux où l'assemblée était censée avoir lieu, une trentaine d'entre nous ont décidé d'organiser une campagne de sensibilisation afin de récupérer la masse étudiante affectée par cette injustice. C'était décidé, dès samedi matin, que des pancartes et des banderoles seraient conçues et posées dans chacune des facultés et écoles sur le campus. Samedi

matin, sur ces trente étudiants et étudiantes "intéressé(e)s", seulement six se sont présentés prêts à travailler. C'est incroyable! Est-il possible que la majorité de la masse étudiante soit rendue au stade de l'inertie totale? Comment peut-on expliquer ce phénomène? Les sources du problème se retrouvent non pas au niveau universitaire, mais au niveau secondaire.

Il est tout à fait normal que l'étudiant atteignant le niveau secondaire de son éducation commence à faire valoir ses droits et ses revendications. Comment réagit l'administration face à cette volonté d'expression? Elle applique son autorité, plus que souvent dictatoriale, et étouffe le potentiel de ces étudiants, en leur disant qu'une école secondaire est un lieu d'apprentissage. Mais quel genre d'apprentissage?

Le peu d'étudiants qui refusent de végéter prennent souvent le risque de se faire expulser. Le même sort et parfois pire leur est réservé lorsqu'ils arrivent à l'Université de Moncton. Alors, il n'est pas surprenant qu'il existe une majorité silencieuse sur notre campus.

Si la société acadienne désire évoluer, elle devra remettre en question les politiques administratives de ses écoles secondaires et faire en sorte qu'elle assume la formation de futurs meneurs acadiens!

Comité de Rédaction

LE FRONT

Pensée de la semaine:

"Les étudiants proposent, l'administration dispose"

Directeur Aubrey Cormier

Responsables

nouvelles locales Mehdi Attia
 nouvelles internationales Sonia Eliev
 nouvelles culturelles Marjorie Théodore
 nouvelles sportives Marc LeBlanc

Correcteurs/correctrices

France Carrier Gisèle Colette
 Doris Beaulieu Louis Giar

Equipe de montage

Suzanne Cyr Guyline DuFour
 Silvia Gay Hélène LaRoche
 Michel Thériault

Photographe

Daniel Pollier

Maquetteuse

Daniel Hache

Distributeur

Ivan Jobin

Photocomposition

Gisèle LeBlanc

Comité de rédaction:

Aubrey Cormier
 Roger Lavoie
 Mehdi Attia

ATTENTION

Le journal est à la recherche de journalistes à la pige. Des bourses sont attribuées pour chacun des articles, chroniques et reportages.

L'heure de tombée est fixée au lundi à 12h. Tous les articles en retard seront reportés à la semaine suivante s'il y a lieu. De plus, les textes doivent comporter un maximum de 500 mots.

Pour de plus amples renseignements, composez le 858-4526 ou venez nous rencontrer au bureau du Front.

LE FRONT

Le 22 octobre

L'été dernier, le gouvernement Fédéral a donné son appui au gouvernement américain pour que ce dernier puisse assayer (tester) les missiles Cruise en sol canadien. C'est dans le cadre de la journée internationale de la paix que les étudiants et les étudiantes du C.U.M. pourront se joindre aux gens de la communauté de Moncton pour démontrer leur désaccord vis-à-vis la question de la course aux armements nucléaires.

Tandis qu'une minorité d'hommes s'amuse à risquer les lendemains de l'humanité, c'est non seulement la majorité qui paie la note mais c'est aussi nous qui faisons face à des problèmes sociaux qui pourraient facilement être résolus.

Les milliards de dollars ou de roubles qui sont gaspillés dans "l'usine de la guerre" pourraient servir à régler la crise du chômage à assurer une meilleure vie aux personnes âgées, à offrir un meilleur système d'éducation, etc. Au contraire, au lieu d'améliorer la qualité de la vie, nos gouvernements coupent à grands coups de couteau dans les ministères à caractères sociaux de l'éducation, sous prétexte de la crise économique.

Il est à peu près temps que nos dirigeants, tant à l'est qu'à l'ouest, cessent de jouer avec nos vies et se mettent à l'écoute de ceux et celles qui les ont élus.

Faudra-t-il, pour assurer un avenir à nos enfants, repenser entièrement le système de représentation des élus? La solution viendra-t-elle du mouvement écologique? Les adeptes de ce mouvement préconisent l'amélioration de la qualité de l'environnement humain, par une politique de désarmement et d'environnement plus affirmée, par la réalisation d'un pays moins technocratique (sans pour autant retourner aux années 1800), plus chaleureux et finalement par une utilisation plus intelligente des ressources naturelles. En dernière analyse, la solution pour une société plus juste ne proviendra-t-elle pas de l'autre moitié du monde?...

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie; publié par le FEU M. Il est situé au 158, rue Massé, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4526 (4484 pour les Interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants et étudiantes. Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la FEU M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Les expulsions d'expulsiés

En septembre '83, le mouvement étudiant à l'Université de Moncton se voyait dans une impasse. avait pris des décisions de plus importantes, notamment celle sur le Kaché, afin de rencontrer des intérêts de la majorité des étudiants. La décision de créer une corporation distincte pour le Kaché avec des administrateurs au conseil, s'était effectuée de façon anti-démocratique.

Cette entente était bien le résultat favorisé par l'Administration: Finn ou ses acolytes ridiculisent le geste et les étudiants le signent.

Toutefois, très tôt pour le début d'une année académique, les étudiants/elles rejettent ces agissements de l'exécutif de la FEUM en révoquant le conseil élu en septembre 1983 et de plus, exigent que le C.A. de la FEUM démette Pierre Landry et Peter Young, qui s'identifient comme principaux responsables de cette situation.

Tout ceci n'est sûrement pas des nouvelles pour la grande majorité d'entre vous. Toutefois, ce dont je voudrais essayer de faire c'est une parolle entre et celle sur laquelle j'étais impliquée, l'année 1981-1982.

En automne 1981, Gérard Lavallée jeune libéral par excellence et représentant Lavallée au conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, menait des sondages hyés et des sondages contre la FEUM. Il portait des accusations de fraudes dans la FEUM, poursuivait son éternelle passe aux communistes etc. La FEUM se fonda pour ce qui c'est qu'il détestait l'idée de voir une FEUM militante riposter à toutes les manœuvres de l'Administration et des gouvernements.

Je lui donc un mouvement pour démettre Lavallée parce que entre autre, celui-ci allait voter pour une augmentation des frais de scolarité.

En réunion générale, en décembre 1981, la majorité des étudiants présents décident de révoquer M. Lavallée de son poste de gouverneur étudiant. (Administration n'a jamais reconnu notre décision d'ailleurs).

Selon moi, il y a beaucoup de similitudes entre deux périodes. En 1981, le gouvernement Trudeau menaçait de couper des fonds fédéraux alloués à l'éducation post-secondaire. Les frais de scolarité continuait à

monter en flèche. En 1983, le gouvernement de Frederick augmente les prêts, ce qui ne va qu'entendre davantage la majorité des étudiants. Les frais de scolarité augmentent toujours régulièrement.

Gilbert Finn est recteur lors des deux époques! Aussi, des enjeux généraux sont toujours les mêmes: accessibilité, des Acadien(ne)s à une éducation post-secondaire sans dettes et bafouées. L'Administration nous dira qu'il y a une augmentation dans le nombre d'inscription, ce qui est vrai, mais elle ne se ventera pas de l'augmentation des dettes des étudiants de même que de la dure réalité du chômage en attendant d'entre nous à la sortie des études.

L'anti-démocratie de Finn, l'abus de pouvoir dictatorial menace toujours plus que jamais la société académique en général. C'est Finn qui sans scrupule a bafoué l'Université pour avoir pensé différemment. Il nous a reproché d'être des

leaders acadiciens quand c'est un des buts de l'Université d'être démocratique. C'est lui qui a fermé l'évangéline et cassé le syndicat des imprimeurs acadiciens pour voir en retour, ce que le gouvernement Hatfield lui rembourserait en millions de dollars en 4 main pour repartir un autre jour ou serait encore grand manito. Sur le campus, il a comme grand but de nuayer et d'empêcher les comités étudiants pour mieux faire passer ses mesures rétrogrades (augmentation des frais de scolarité, centralisation du pouvoir à outrance dans ses mains du recteur etc.). Les dangers réels de perdre des droits démocratiques au sein d'un tel dictateur ne sont plus à montrer.

En 1981, la lutte pour la démission de Lavallée avait été un cataclysme du mouvement étudiant qui a été le débouché sur l'occupation d'avril 1982. Il ne s'agit pas d'une guerre civile, mais d'un affrontement d'idées. La Lavallée voyait le salut des étudiants dans le cas de Finn et Hatfield et ce

Trudeau (en dehors de sa petite politique stupide). Nous, on voyait le salut de nos droits d'étudiants dans l'organisation de toutes nos forces, surtout à la base, contre ceux qui voulaient faire regagner le pouvoir (entre autre: Finn, Hatfield et Trudeau).

Cette année, la même situation se pose. Les jeunes conservateurs qui dirigent la FEUM ont une vision suicidaire du mouvement étudiant. Ce qui compte c'est être respecté par le média, d'avoir des curriculum vitæ bien gagnés. Ceci, même au sacrifice de droits et d'organisations étudiants.

Il ne s'agit pas d'un programme mais de prouver qu'un mouvement étudiant démocratique, militant et bien organisé, peut faire des gains.

Les étudiants en Acadie sont toujours revenus à la charge et ont toujours mieux organisé pour mieux se défendre. La partie est bien commencée et je suis

convaincu que le mouvement étudiant de cette année peut aussi passer à l'histoire, non pas pour avoir couché avec Finn mais pour avoir organisé et défendu activement tous les droits des étudiants.

Je pense que la décision de révoquer ces personnes à la réunion générale était bonne. Toutefois, ceci n'est qu'une manche. Si c'est une guerre d'indivision, quelqu'un de mieux articulé (mais avec les mêmes idées) remplacera la FEUM actuelle, ce qui serait encore plus dangereux. Si c'est un débat entre les idées, en débarquant des individus, on fait tomber les idées pour lesquelles il se tiennent. A une FEUM bureaucratique, qui voit ses meilleurs alliés en Gilbert Finn et Gilles Nadeau, et qui liquide les dossiers principaux du mouvement étudiant, les expulsions par exemple même si deux réunions générales avaient affirmé ce dossier prioritaire (la FEUM), il faut présenter une autre vision du mouvement étudiant. Un

mouvement large et démocratique qui compte sur ses propres forces, qui ne voit pas l'Administration comme un allié mais la juge par sa pratique. Une FEUM militante s'occupe des questions importantes comme les expulsions. Si on ne se prépare pas longtemps d'avance, il pourra y avoir des expulsions encore plus massives que les précédentes. Une FEUM militante s'oppose activement à toute augmentation des frais de scolarité et est pour l'augmentation des longtemps d'avance. La question académique est une préoccupation importante de celle-ci, tout comme les autres grandes questions comme celle des femmes, de la paix etc. Un mouvement comme celui-ci s'allie aux autres groupes de lutte: les étudiants, aux syndicats etc.

Mario Thériault
Gilles Yvonneau
Robert Lemignan

La création d'un comité acadicien pose un défi de première importance

Lors de la fermeture de l'Évangéline en septembre 1982, qui eût été ce nous serions en face de la présence de deux projets de quotidiens francophones: un émanant du secteur privé et l'autre d'un groupe d'institutions académiques. Ce projet, qui est un projet officiellement par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Nonobstant les qualités intrinsèques de chaque projet, en soi, il n'y aurait l'oeuvre d'un groupe plus représentatif des intérêts et des aspirations de la collectivité académique. C'est l'essence même du débat qui prend place aujourd'hui en Acadie autour de la question du quotidien francophone.

Pour certains, le projet de la Société des institutions de la FEUM est légitime puisque celle-ci est la seule des dépositaires et les porteuses des besoins de la population académique. Toutefois, il faudrait s'interroger sur la nature des institutions impliquées, sur le mécanisme de sélection de ceux qui participent au processus décisionnel qui les a amenées à appuyer le projet public.

Les six institutions que nous retrouvons dans le projet public sont l'Association des enseignants francophones du N.-B., l'Assomption compagnie mutuelle d'assurance-vie, la Société économique du N.-B., la Fédération des étudiants populaires académiques, la Société nationale des Acadiciens et la Société historique du Madawaska, à aucun moment dans le projet public, on indique les critères par lesquels cette liste a été dressée. Il

Une représentante élue aux Arts

Après l'élection de la Faculté des arts du 10 octobre, j'ai eu un entretien avec le président de la faculté des arts JEAN BERNARD. Celui-ci déclare que les relations de la Société des institutions de conseil seront prometteuses avec l'élection de la nouvelle présidente aux affaires externes, Danielle Losier.

Le président a l'impression que l'opinion des étudiants des arts sera bien

est à noter que les deux versions précédentes du projet des institutions concernent des listes différentes. Tout se passe comme si l'important était de dénicher un projet d'institutions prêt à cautionner le projet public, sans en avoir le caractère représentatif de celles-ci. Les circonstances entourant l'établissement de ces institutions dans le projet public nous amènent également à nous interroger sur les décisions prises avec le consentement de la base?

La remise en question, par certains conseils, ne pose pas un problème de l'appui du conseil provincial au projet des institutions permet d'en douter.

Il ne faut donc pas s'étonner, aujourd'hui, de voir la population académique solliciter un projet de institutions qui suscite de plus en plus de controverses et un projet privé qui rencontre de plus en plus de partisans et de bailleurs de fonds.

La question qu'il faut se poser, un an après la fermeture de l'Évangéline, n'est pas de savoir si l'Acadie aura un journal mais que, si ce projet quotidien réussira à s'imposer, celui de l'éité intellectuelle qui n'aspire à maintenir une entreprise pressée centenaire ou celui d'une nouvelle entreprise financière dont on avait à tout le moins sous-estimé le dynamisme.

Roger Quétive
Politicoologue
Moncton

Étes-vous déjà célibataire ou le serez prochainement? Un groupe français, cet effet, commencera au matin du 26 octobre '83. Une garderie sans frais sera disponible sur les lieux. Pour plus d'information, contactez Nancy LeBlanc au numéro 885-7276. Le tout se déroulera au Kinmen Centre 18 Botsford Street Moncton.

AVIS

Cherchez un appartement à partager. Près du campus. Composer le 388-2140 et demander Roland.

Le Recteur de l'U de M

L'entrevue a été menée par Madeleine Arseneault et Mehdi Attia.

L'entrevue ci-après a été accordée par Monsieur Gilbert Finn, Recteur de l'U de M, à l'émission "Notions campus" de CKUM et le Front.

"Dossier que Monsieur Finn a demandé à avoir une copie de l'entrevue avant sa publication. La rédaction du Front, trouvant cela contraire à l'éthique journalistique, n'a pas acquiescé à la demande du Recteur. La rédaction fait remarquer cependant aux lectriceuses que le Front publie intégralement l'entrevue.

Le Front:

Gilbert Finn, recteur de l'U de M à Radio-Canada, on a annoncé la création d'une chaîne des études coopératives (en l'absence de recherche), c'est bien ça?

Finn:

Il y a une campagne financière qui est en cours à l'université depuis 2 ans, la Fédération des Causes populaires académiques a voulu dans le cadre de cette campagne créer une chaîne d'études coopératives à l'U de M. Elle a soustrait la somme de 500 000\$, somme qui sera payée au cours des 5 prochaines années et lorsque cette somme aura été payée, le titulaire de cette chaîne sera choisi ainsi que le personnel et à partir de ce moment là on commencera à faire l'enseignement de la doctrine coopérative, on fera de la recherche et aussi on verra à aider à l'expansion du mouvement coopératif dans notre collectivité académique.

Le Front:

Il y a une dizaine de jours, vous avez déclaré à Radio-Canada que l'U de M avait passé un sondage, et c'est cela qui vous a influencé en ce qui concerne l'entrevue que vous avez proposée à la Fédération des étudiants de l'U de M. Est-ce que vous maintenez cette déclaration-là?

Finn:

Le problème du "Kacho" n'est

L'administration de l'université avait proposé cela aux étudiants pendant l'année précédente en le discutant avec eux pendant un temps de prendre une position. Là on ne serait pas à cet état de fait accompli.

Finn:

Je crois que vous n'avez pas le droit de parler de fait accompli parce que, de fait, la discussion au sujet du Kacho a commencé au cours de l'année académique l'an dernier avec la Fédération. Nous avons étudié, vous vous en rappelez bien, j'ai assisté même à une assemblée générale des étudiants où il en était question, on a parlé d'un projet nouveau de centre social et d'amélioration aux Kacho. Il y a eu un comité à cet effet là. Ils nous ont fait leurs recommandations. Nous en avons discuté et vers le mois d'avril ou mai, nous avons procédé concrètement avec le projet et il y a un corps qui est élu démocratiquement, qui représente les étudiants, et qui continuait de négocier l'amélioration du Kacho avec nous et dans le mois de juillet nous avons signé une entente avec eux, parce que c'était dans le but d'essayer de rénover les facilités et qu'elles soient prêtées à la rentrée des étudiants. Alors si ne faut pas poser la question à l'Université pour savoir pourquoi on a refusé une entente, il faut la poser à vous représentants qui sont votre Fédération, qui ont eu la chance de discuter, qui ont vu les amendements dans la formule, à faire des changements et qui finalement, autour de la table, se sont accordés et ont décidé de signer l'entente. Et je vous dirai en toute franchise qu'il y avait extrêmement surpris que ces mêmes gens aient demandé la démission de leur président et moi-même l'ayant appuyé quelques semaines plus tôt, lors de la signature du document. C'est là que j'ai eu de la difficulté à m'expliquer.

Le Front:

Les résultats du référendum qui a eu lieu l'année passée ont été clarifiés, le projet "B", qui a eu le plus de votes, 72%, ne mentionnait pas de Kacho, les rennovations au Kacho, alors que le projet "A", qui lui fit 28% des votes, avait des rennovations au Kacho. On en a fait 110 000\$. Est-ce qu'on fin de compte, l'année dernière, l'annonce de la volonté des étudiants ou est-ce que c'est le fait de la FEUM qui vous a poussés à aller dans ce sens là?

Le Front:

Non, vous essayez de déformer la question, les votes de votre réunion, soyez honnêtes, c'est que vous n'avez pas posé, la question du Kacho, alors ni venez pas me dire aujourd'hui qu'il ont voté pour ou contre. Vous ne l'avez pas posé cette question. Vous avez fait voter sur un projet de centre social. Alors n'essayez pas de tromper la population, avec des questions de ce genre là.

Le Front:

Si Finn, le message pas de tromper la population étudiante, je mentionne bien que les questions qui étaient mentionnées au référendum c'étaient 3 questions bien précises. La première, qui a recueilli 78% des votes avait trait au centre social qui incluait les services aux étudiants et les services de la FEUM avec des rennovations du Kacho. Le 2^e projet, "projet B", qui a eu 72% des votes, l'argent devait être consacré uniquement au centre social, c'était une salle polyvalente, n'est-ce pas, tromper...

Finn:

Il n'y avait rien dans votre proposition qui excluait la rénovation du Kacho. Alors, il ne faut pas continuer ce thème là. Il n'y avait absolument rien dans votre proposition, pour le nouveau projet du Kacho qui excluait la rénovation du local. Mais de tout façon, je crois bien que vous ne serez acceptés que l'U de M avait une responsabilité. Et la demande des étudiants et de la Fédération qui se plaignaient que la ventilation des manœuvres au Kacho, nous avons simplement cru qu'il était temps de faire notre devoir, sans vouloir d'apporter les améliorations qu'il s'imposent.

Le Front:

À ce point là, les étudiants ont eu peur que, à cause des réponses d'un centre social, le projet de centre social soit retiré. On n'a pas eu d'information à ce sujet là.

Finn:

Il y a une lettre qui a été adressée à l'ancien président Pierre André au début de l'année académique, et après la signature de l'entente au Kacho, là l'effet que l'entente qui a été faite n'affecte en rien le développement d'un centre social. Je puis vous dire que depuis le début de l'année, nous avons fait des démarches en ce sens, mais je ne peux vous assurer que nous



allons trouver tous les fonds nécessaires.

Quelqu'un dirait que le Front, on a annoncé la création d'une chaîne des études coopératives (en l'absence de recherche), c'est bien ça?

Il y a une campagne financière qui est en cours à l'université depuis 2 ans, la Fédération des Causes populaires académiques a voulu dans le cadre de cette campagne créer une chaîne d'études coopératives à l'U de M. Elle a soustrait la somme de 500 000\$, somme qui sera payée au cours des 5 prochaines années et lorsque cette somme aura été payée, le titulaire de cette chaîne sera choisi ainsi que le personnel et à partir de ce moment là on commencera à faire l'enseignement de la doctrine coopérative, on fera de la recherche et aussi on verra à aider à l'expansion du mouvement coopératif dans notre collectivité académique.

Il y a une dizaine de jours, vous avez déclaré à Radio-Canada que l'U de M avait passé un sondage, et c'est cela qui vous a influencé en ce qui concerne l'entrevue que vous avez proposée à la Fédération des étudiants de l'U de M. Est-ce que vous maintenez cette déclaration-là?

Le problème du "Kacho" n'est pas un sondage, c'est un projet de centre social qui incluait les services aux étudiants et les services de la FEUM avec des rennovations du Kacho. Le 2^e projet, "projet B", qui a eu 72% des votes, l'argent devait être consacré uniquement au centre social, c'était une salle polyvalente, n'est-ce pas, tromper...

Il n'y avait rien dans votre proposition qui excluait la rénovation du Kacho. Alors, il ne faut pas continuer ce thème là. Il n'y avait absolument rien dans votre proposition, pour le nouveau projet du Kacho qui excluait la rénovation du local. Mais de tout façon, je crois bien que vous ne serez acceptés que l'U de M avait une responsabilité. Et la demande des étudiants et de la Fédération qui se plaignaient que la ventilation des manœuvres au Kacho, nous avons simplement cru qu'il était temps de faire notre devoir, sans vouloir d'apporter les améliorations qu'il s'imposent.

À ce point là, les étudiants ont eu peur que, à cause des réponses d'un centre social, le projet de centre social soit retiré. On n'a pas eu d'information à ce sujet là.

Il y a une lettre qui a été adressée à l'ancien président Pierre André au début de l'année académique, et après la signature de l'entente au Kacho, là l'effet que l'entente qui a été faite n'affecte en rien le développement d'un centre social. Je puis vous dire que depuis le début de l'année, nous avons fait des démarches en ce sens, mais je ne peux vous assurer que nous

Le Front:

Quelqu'un dirait que le Front, on a annoncé la création d'une chaîne des études coopératives (en l'absence de recherche), c'est bien ça?

Il y a une campagne financière qui est en cours à l'université depuis 2 ans, la Fédération des Causes populaires académiques a voulu dans le cadre de cette campagne créer une chaîne d'études coopératives à l'U de M. Elle a soustrait la somme de 500 000\$, somme qui sera payée au cours des 5 prochaines années et lorsque cette somme aura été payée, le titulaire de cette chaîne sera choisi ainsi que le personnel et à partir de ce moment là on commencera à faire l'enseignement de la doctrine coopérative, on fera de la recherche et aussi on verra à aider à l'expansion du mouvement coopératif dans notre collectivité académique.

Il y a une dizaine de jours, vous avez déclaré à Radio-Canada que l'U de M avait passé un sondage, et c'est cela qui vous a influencé en ce qui concerne l'entrevue que vous avez proposée à la Fédération des étudiants de l'U de M. Est-ce que vous maintenez cette déclaration-là?

Le problème du "Kacho" n'est pas un sondage, c'est un projet de centre social qui incluait les services aux étudiants et les services de la FEUM avec des rennovations du Kacho. Le 2^e projet, "projet B", qui a eu 72% des votes, l'argent devait être consacré uniquement au centre social, c'était une salle polyvalente, n'est-ce pas, tromper...

PLACE CHAMPLAIN

Un accord en entente au Front

que votre groupe représente le plus? Enfin, tradition-nellement académie. Est-ce que vous partagez ce point de vue.

Finn: Ah, il y a des opinions qui sont exprimées de diverses manières. Il faut respecter l'opinion de tous les monde, ce n'est pas parce que c'est écrit dans la Presse, que cela a plus de valeur que les autres. Il y a d'autres ailleurs: c'est l'opinion d'une qui peuvent peser dans ce sens là, il y a en certainement plus, et même plus, qui pensent dans l'autre sens et j'en suis bien sûr il faut admettre que c'est un dossier qui est chaud, dans lequel on fait beaucoup d'émotions, c'est un dossier dans lequel on a oublié de parler du journal in lui-même et on commence à se parler de beaucoup d'autres problèmes qu'on a sur le cœur: plus on veut défendre toutes sortes de causes autour du journal, mais moi ce qui m'intéresse, ce qui va me pousser jusqu'à la fin, c'est que les académiciens parviennent à avoir un journal permanent, un journal qui a de la valeur, un journal qui, sur le plan de la presse, est durable. Maintenant, la présence du recteur dans le journal: faut-il le garder tout de même, nous avons reçu une invitation, l'université, le recteur a eu une invitation à s'impliquer dans ce dossier-là, c'est consulté le président du bureau du gouverneur, le C.A. exécutif et les gouverneurs de ce moment-là. Et depuis ce temps-là, les gouverneurs ont été mis au courant du développement du fait en cachette, maintenant, ce tout le monde a été averti et ne soit pas d'accord, eh bien, ce n'est pas mon rôle. Il y a d'autres questions qui vont surgir et on les pens ne seront pas satisfaites et d'y faire travailler sur la formule de consensus; l'unanimité, il ne faut pas la chercher. Maintenant, qu'il y ait des décisions de vos étudiants qui ont en fait en ce qui concerne l'administration, qu'il y en ait, sans que les professeurs ne fassent pas faire exprès pour les autres, mais je crois que c'est absolument normal qu'il y en ait, sans que je ne sois pas un universitaire.

Le Front: Suite à la démission du juge Richard comme académicien, est-ce que vous avez approché une autre personne pour le remplacer?

Finn: Oui, il y a des institutions qui ont été choisies, les approches ont été faites et encore, mais nous nous attendons de réaliser nos prochains rendez-vous à ce sujet.

Le Front: Est-ce que cette démission a beaucoup de problèmes?

Finn: Non, pas particulièrement,

c'est sûr que c'est décevant dans le sens où nous voulions donner au journal toute l'indépendance que nous jugeons possible et le poste de juge est en fait généralement comme étant un poste qui a des contingences courantes dans le monde des postes qui représente l'objectivité, ça aurait été intéressant de l'obtenir. Maintenant, la juge va être nommé par la magistrature il devrait se retirer et face à cette décision là, on ne pouvait que s'incliner.

Le Front: Est-ce que vous avez l'intention de renégocier avec l'administration de l'Université?

Finn: Encore une fois, c'est dans une atmosphère que nous sommes en contactée que s'est tenu, mercredi soir dernier, la réunion régulière de la FEUM.

Environ 50 personnes étaient présentes à cette réunion, où des décisions très importantes, et qui d'ailleurs ne passeront certainement pas sous silence, ont été prises.

Tout d'abord, on a voté sur l'acceptation du contrat de travail, les opérations de la photocopieuse, Mlle Gisèle LeBlanc. Ensuite, on s'est arrêté quelque peu sur la question des bottins étudiants et il fut voté par l'Assemblée que cette question sera traitée dans les prochaines années précédentes, le bottin sera vendu au prix de 25\$.

Une proposition privilégiée est apportée sur la table et demande aux membres du conseil de l'Université, afin de permettre le financement de celui-ci. Une fois la question terminée, Friolet, contrôlé de la FEUM, présente le budget de l'Université pour l'année 1983-84. Le budget en question fut voté et accepté à l'unanimité.

Nous voilà maintenant arrivés au point choc de la réunion, soit celui de l'entente concernant le Kacho. Cette question a déclenché une avalanche d'interventions, des discussions quasi-interminables. Voici, principalement ce qui est ressorti de cette question très controversée. Le 14 octobre dernier, 4 membres de la FEUM rencontrèrent M. Médard E. Collette, vice-recteur de l'administration de l'U de M afin de renégocier l'entente concernant le Kacho. On se rappelle que l'entente en question avait été objet d'un accord entre l'Assemblée générale des étudiants. Toujours est-il que, lors de la rencontre du comité de négociation avec l'administration de l'U

de employés de l'Université?

Finn: Moi, je n'ai pas été remarqué dans ce dossier là, j'embarquais dans le dossier et j'ai un Directeur général qui est, cette personne qui est responsable de l'entente et c'est à eux que revient la responsabilité d'embaucher du personnel. Je pense bien que l'on réembauchera des employés de l'ancienne entreprise car des gens de ce métier-là, on n'en trouve pas à la douzaine en Acadie. Combien de personnes? Ça, je ne sais pas.

Le Front: On a appris de source sûre que Claude Bourque de Radio-Canada a été approché pour occuper le poste là, qu'en est-il jusqu'à présent?

Finn: Personne n'a été approché officiellement pour occuper ce poste parce que les négociations en place actuellement ne permettent pas d'approcher qui que ce soit, je veux dire, nous nous rappelons maintenant que nous sommes généralement à passer lorsque les gens focalisent surtout les négocier et ceci n'a pas encore été fait.

Le Front: On a appris de source sûre que Claude Bourque de Radio-Canada a été approché pour occuper le poste là, qu'en est-il jusqu'à présent?

Finn: Personne n'a été approché officiellement pour occuper ce poste parce que les négociations en place actuellement ne permettent pas d'approcher qui que ce soit, je veux dire, nous nous rappelons maintenant que nous sommes généralement à passer lorsque les gens focalisent surtout les négocier et ceci n'a pas encore été fait.

Le Front: On a appris de source sûre que Claude Bourque de Radio-Canada a été approché pour occuper le poste là, qu'en est-il jusqu'à présent?

Finn: Personne n'a été approché officiellement pour occuper ce poste parce que les négociations en place actuellement ne permettent pas d'approcher qui que ce soit, je veux dire, nous nous rappelons maintenant que nous sommes généralement à passer lorsque les gens focalisent surtout les négocier et ceci n'a pas encore été fait.

Le Front: Monsieur Finn, on a appris ce matin que la S.N.A. a décidé de se retirer de votre projet, est-ce que cela va remettre en cause le projet en lui-même?

Finn: Non pas plus que ça, d'abord je ne suis pas informé officiellement, qu'il va se retirer, ça c'est une première nouvelle pour moi. Même si la S.N.A. se retire, ce n'est pas un problème maintenant est approuvé et les mécanismes sont en place pour lancer le journal, les argent sont là, que la S.N.A. se retire ou une autre société, cela ne mettra pas la parution du journal en danger.

Le Front: On a appris de source sûre que Claude Bourque de Radio-Canada a été approché pour occuper le poste là, qu'en est-il jusqu'à présent?

Finn: Personne n'a été approché officiellement pour occuper ce poste parce que les négociations en place actuellement ne permettent pas d'approcher qui que ce soit, je veux dire, nous nous rappelons maintenant que nous sommes généralement à passer lorsque les gens focalisent surtout les négocier et ceci n'a pas encore été fait.

Le Front: On sait que l'événement était distribué à 3 000 exemplaires ou un peu plus dans la région de Moncton et qu'environ les 2/3 étaient distribués dans le Nord-Est. Le projet Michael ne sera-t-il pas de vous gêner en ce sens?

Finn: Nos informations ne sont pas exactes, Monsieur Atlas, à 3 000 exemplaires ou un peu plus dans la région de Moncton et qu'environ les 2/3 étaient distribués dans le Nord-Est. Le projet Michael ne sera-t-il pas de vous gêner en ce sens?

Le Front: Nos informations ne sont pas exactes, Monsieur Atlas, à 3 000 exemplaires ou un peu plus dans la région de Moncton et qu'environ les 2/3 étaient distribués dans le Nord-Est. Le projet Michael ne sera-t-il pas de vous gêner en ce sens?

Finn: Nos informations ne sont pas exactes, Monsieur Atlas, à 3 000 exemplaires ou un peu plus dans la région de Moncton et qu'environ les 2/3 étaient distribués dans le Nord-Est. Le projet Michael ne sera-t-il pas de vous gêner en ce sens?

Compte-rendu de la réunion de la FEUM

par Suzanne Cyr

de M. M. Médard Collette a fait parvenir une lettre à la FEUM pour lui transmettre la position de l'U de M. Elle demeure ferme dans sa position et s'oppose à toute modification de l'entente.

Ensuite, à cela, un membre de l'Assemblée a proposé d'ouvrir la tranchée la question et que la FEUM se soumette et s'aligne l'entente avec l'administration de l'U de M.

Cette proposition a suscité de vifs débats et la discorde totale règne au sein des membres de la FEUM. Plusieurs membres s'objectent vivement à cette proposition formulée car elle va à l'encontre de la décision de l'Assemblée générale des étudiants antérieurement s'est prononcée contre l'entente, et à cet égard dernière.

Une proposition privilégiée est apportée sur la table et demande aux membres du conseil de l'Université, afin de permettre le financement de celui-ci. Une fois la question terminée, Friolet, contrôlé de la FEUM, présente le budget de l'Université pour l'année 1983-84. Le budget en question fut voté et accepté à l'unanimité.

Nous voilà maintenant arrivés au point choc de la réunion, soit celui de l'entente concernant le Kacho. Cette question a déclenché une avalanche d'interventions, des discussions quasi-interminables. Voici, principalement ce qui est ressorti de cette question très controversée. Le 14 octobre dernier, 4 membres de la FEUM rencontrèrent M. Médard E. Collette, vice-recteur de l'administration de l'U de M afin de renégocier l'entente concernant le Kacho. On se rappelle que l'entente en question avait été objet d'un accord entre l'Assemblée générale des étudiants. Toujours est-il que, lors de la rencontre du comité de négociation avec l'administration de l'U

de M. M. Médard Collette a fait parvenir une lettre à la FEUM pour lui transmettre la position de l'U de M. Elle demeure ferme dans sa position et s'oppose à toute modification de l'entente.

Ensuite, à cela, un membre de l'Assemblée a proposé d'ouvrir la tranchée la question et que la FEUM se soumette et s'aligne l'entente avec l'administration de l'U de M.

Cette proposition a suscité de vifs débats et la discorde totale règne au sein des membres de la FEUM. Plusieurs membres s'objectent vivement à cette proposition formulée car elle va à l'encontre de la décision de l'Assemblée générale des étudiants antérieurement s'est prononcée contre l'entente, et à cet égard dernière.

Une proposition privilégiée est apportée sur la table et demande aux membres du conseil de l'Université, afin de permettre le financement de celui-ci. Une fois la question terminée, Friolet, contrôlé de la FEUM, présente le budget de l'Université pour l'année 1983-84. Le budget en question fut voté et accepté à l'unanimité.

Nous voilà maintenant arrivés au point choc de la réunion, soit celui de l'entente concernant le Kacho. Cette question a déclenché une avalanche d'interventions, des discussions quasi-interminables. Voici, principalement ce qui est ressorti de cette question très controversée. Le 14 octobre dernier, 4 membres de la FEUM rencontrèrent M. Médard E. Collette, vice-recteur de l'administration de l'U de M afin de renégocier l'entente concernant le Kacho. On se rappelle que l'entente en question avait été objet d'un accord entre l'Assemblée générale des étudiants. Toujours est-il que, lors de la rencontre du comité de négociation avec l'administration de l'U

de M. M. Médard Collette a fait parvenir une lettre à la FEUM pour lui transmettre la position de l'U de M. Elle demeure ferme dans sa position et s'oppose à toute modification de l'entente.

Ensuite, à cela, un membre de l'Assemblée a proposé d'ouvrir la tranchée la question et que la FEUM se soumette et s'aligne l'entente avec l'administration de l'U de M.

Cette proposition a suscité de vifs débats et la discorde totale règne au sein des membres de la FEUM. Plusieurs membres s'objectent vivement à cette proposition formulée car elle va à l'encontre de la décision de l'Assemblée générale des étudiants antérieurement s'est prononcée contre l'entente, et à cet égard dernière.

Une proposition privilégiée est apportée sur la table et demande aux membres du conseil de l'Université, afin de permettre le financement de celui-ci. Une fois la question terminée, Friolet, contrôlé de la FEUM, présente le budget de l'Université pour l'année 1983-84. Le budget en question fut voté et accepté à l'unanimité.

Nous voilà maintenant arrivés au point choc de la réunion, soit celui de l'entente concernant le Kacho. Cette question a déclenché une avalanche d'interventions, des discussions quasi-interminables. Voici, principalement ce qui est ressorti de cette question très controversée. Le 14 octobre dernier, 4 membres de la FEUM rencontrèrent M. Médard E. Collette, vice-recteur de l'administration de l'U de M afin de renégocier l'entente concernant le Kacho. On se rappelle que l'entente en question avait été objet d'un accord entre l'Assemblée générale des étudiants. Toujours est-il que, lors de la rencontre du comité de négociation avec l'administration de l'U

de M. M. Médard Collette a fait parvenir une lettre à la FEUM pour lui transmettre la position de l'U de M. Elle demeure ferme dans sa position et s'oppose à toute modification de l'entente.

Ensuite, à cela, un membre de l'Assemblée a proposé d'ouvrir la tranchée la question et que la FEUM se soumette et s'aligne l'entente avec l'administration de l'U de M.

Cette proposition a suscité de vifs débats et la discorde totale règne au sein des membres de la FEUM. Plusieurs membres s'objectent vivement à cette proposition formulée car elle va à l'encontre de la décision de l'Assemblée générale des étudiants antérieurement s'est prononcée contre l'entente, et à cet égard dernière.

Une proposition privilégiée est apportée sur la table et demande aux membres du conseil de l'Université, afin de permettre le financement de celui-ci. Une fois la question terminée, Friolet, contrôlé de la FEUM, présente le budget de l'Université pour l'année 1983-84. Le budget en question fut voté et accepté à l'unanimité.

Nous voilà maintenant arrivés au point choc de la réunion, soit celui de l'entente concernant le Kacho. Cette question a déclenché une avalanche d'interventions, des discussions quasi-interminables. Voici, principalement ce qui est ressorti de cette question très controversée. Le 14 octobre dernier, 4 membres de la FEUM rencontrèrent M. Médard E. Collette, vice-recteur de l'administration de l'U de M afin de renégocier l'entente concernant le Kacho. On se rappelle que l'entente en question avait été objet d'un accord entre l'Assemblée générale des étudiants. Toujours est-il que, lors de la rencontre du comité de négociation avec l'administration de l'U



Par ailleurs, le président par intérim, M. Réal Gauthier, nous informe qu'il a deux postes de livres au sein du C.A. de CRUM, Ivan Jobin fut élu donc il reste présentement un poste à combler au sein du C.A. de la radio étudiants.

On adopta à l'unanimité une proposition voulant que durant l'été, le C.A. se réunisse et prenne des décisions sur des affaires courantes mais qu'il ne pourra, si aucun cas, entreprendre des actions se rapportant à l'importance que changera le major sur la structure politique administrative de la FEUM existant en avril.

Finalement on aborda des points tels que le désignation de Pierre Landry afin que l'on puisse procéder aux élections prochainement à venir, après des 5 heures de réunion on a proposé l'ajournement.

On adopta à l'unanimité une proposition voulant que durant l'été, le C.A. se réunisse et prenne des décisions sur des affaires courantes mais qu'il ne pourra, si aucun cas, entreprendre des actions se rapportant à l'importance que changera le major sur la structure politique administrative de la FEUM existant en avril.

Finalement on aborda des points tels que le désignation de Pierre Landry afin que l'on puisse procéder aux élections prochainement à venir, après des 5 heures de réunion on a proposé l'ajournement.



HEURES DE PROGRAMMATION A COMPTER DU 14 SEPTEMBRE. DIMANCHE 11H, 12H, 13H, 14H, 15H, 16H, 17H, 18H, 19H, 20H, 21H, 22H, 23H, 24H. JEUDI, 19H, 20H, 21H, 22H, 23H, 24H. VENDREDI ET SAMEDI 9H - 02H00.

CULTURE

Lancement d'une campagne de financement

À titre de vice-président de la Société culturelle régionale Dieppe-Moncton je veux tout d'abord vous remercier pour le soutien continu que vous m'avez démontré au développement de la culture académienne dans notre milieu.

Depuis sa création en 1980, notre agence travaille ardemment à offrir une programmation culturelle à plus de 30 000 francophones de Moncton, de Dieppe et de la vallée de Memramouk.

D'une petite agence que nous étions quelques années passées, la société culturelle est maintenant devenue un organisme qui est de plus en plus apprécié et qui, nous l'espérons, le sera davantage dans l'avenir.

Notre société a fait ses preuves dans plusieurs secteurs d'activités socio-culturelles, grâce au leadership du conseil et du personnel permanent.

Les statistiques de l'année 1982-83 démontrent que la fréquence de participation à nos activités s'est chiffrée à 30 921 personnes. Ce qui se voit par le succès des films pour enfants ou le festival des métiers d'art acadicien, mais aussi à la hauteur de la situation.

Notre agence a contribué à la création de plusieurs activités. Les remarques en 1982-83 ont été la coordination culturelle scolaire, les fêtes populaires du 1er juillet et du 15 août, les carnivals et festivals de la région, la formation d'un comité pour un centre culturel francophone pour le sud-est, le festival des métiers d'art acadicien, des spectacles, plusieurs ateliers artistiques, les films pour enfants et pour personnes âgées, la formation d'un comité culturel pour la vallée de Memramouk, etc. De plus, la société culturelle a encouragé plusieurs artistes, par l'entremise d'aide technique ou financière.

Il va de soi que la société n'aurait pu réaliser toutes ces activités sans l'appui du bureau régional du secrétariat d'état ainsi que du CPDC, qui ont étroitement collaboré avec nous.

Malgré une année laborieuse, l'avenir de notre société culturelle est sérieusement menacé et ceci par deux coupures budgétaires provinciales, soit la source principale, soit la source complémentaire.

Avec un taux de 22,4 pour cent d'assimilation à Moncton, il est essentiel de continuer le travail amorcé par la société culturelle et

de trouver des solutions à court et à long terme afin de combattre cette tendance inquiétante.

Même si la région de Moncton est le lieu de résidence de la moitié de nos grandes institutions acadiciennes, le besoin d'une organisation communautaire formelle n'est pas, en soi, un des seuls mécanismes capables de consensier et d'éduquer les francophones ainsi qu'ils conservent leur langue et leur culture. Le festival des métiers d'art acadicien (participation 15 000) et la coordination, culturelle au sein des écoles (participation 8000) sont des exemples classiques d'initiative locale par des centaines de bénévoles.

Face à la popularité de ses services et à l'urgence d'élargir ses ressources culturelles, nous devons combler ses besoins, les membres du conseil d'administration et des comités ont décidé de lancer une campagne de financement qui s'échelonne sur tout le mois d'octobre.

Cette campagne portant le thème "Ma culture, j'y tiens!" aura comme objectifs de :

- familiariser la population avec nos activités, buts, objectifs et programmes de la

société culturelle; - encourager les francophones à contribuer à un organisme qui leur appartient;

- stimuler la participation bénévole au sein de l'organisme.

Afin de réaliser ces objectifs, nous prévoyons rencontrer un grand nombre de club de services (ex: Richelieu, Chevaliers de Colomb, Dames d'Acadie, Clubine d'Or), des associations religieuses (ex: conseils paroissiaux, les couvents) et plusieurs regroupements d'employés chez nos institutions acadiciennes de la région. Les médias ont également été approchés et nous sommes confiants qu'ils consacreront une période de temps sur les ondes à cette occasion. En plus, la programmation d'activités 1983-84 sera lancée durant le mois d'octobre.

Le conseil d'administration de la société culturelle régionale avait l'intention de lancer une telle campagne à l'automne 1984. Même si le temps consacré à la préparation a été de moins de trois semaines, nous sommes confiants que les résultats seront encourageants et qu'il sera possible d'organiser une campagne annuelle.

Faute de temps et de fonds, cette campagne a été conçue d'une façon très flexible. Elle s'adresse surtout à des regroupements spécifiques de francophones que l'on invitait à démontrer un leadership en partageant leurs ressources humaines et en contribuant financièrement à des institutions francophones de la région.

Notre conseil d'administration partage l'avis des gouvernements fcaux qui soutient financièrement que la population acadicienne doit assumer pour se prévaloir de ses services. Toutefois, étant l'une des plus jeunes sociétés culturelles au Nouveau-Brunswick, il est iréaliste de prétendre que l'on doit adhérer à cette orientation si tôt dans notre développement.

Lors de l'année financière 1982-83, la société culturelle recevait un montant de 37 500\$, soit un peu plus d'un dollar par capita. En somme, notre agence recevait moins de fonds par capita que toutes les autres sociétés culturelles de la province, ayant une permanence au sein de l'organisme, même si notre taux d'assimilation ici se chiffrait à 22,4 pour cent alors que la moyenne provinciale est à peine de 7%.

De plus, notre agence n'a reçu, jusqu'à maintenant, aucune confirmation officielle face à notre allocation budgétaire pour l'année à venir, ce qui est l'inquiétude chez les bénévoles qui doivent répondre aux angoisses croissantes mais justifiées des institutions francophones.

Je dois cependant souligner que le personnel du bureau régional du secrétariat d'état demeure toujours sympathique et travaille avec ténacité pour remédier à ces problèmes.

Nous sommes confiants que les renseignements transmis aujourd'hui auront eu pour effet de sensibiliser la population acadicienne de Dieppe et Moncton aux besoins de nos agences.

La campagne de promotion et de financement réussira tant et aussi longtemps qu'un appui collectif se fera sentir.

En terminant, permettez-moi de remercier les bénévoles, les marchands et tous nos amis qui ont déjà contribué à notre temps ou par leur expertise à assurer le bon fonctionnement de cette campagne.

Ramona LeBouthillier Vice-présidente (finances)

édition Océanide

En réponse au besoin exprimé dans le public pour un ouvrage traitant d'une meilleure utilisation des ressources humaines, LES ÉDITIONS D'ACADIE ont le plaisir d'annoncer la publication de:

Gestion efficace du personnel

De Jean Ladouceur, un livre est un instrument d'initiation à la gestion du personnel pour tous les individus intéressés à mieux comprendre le rôle des employés, à connaître les principes d'une utilisation plus efficace des ressources humaines, et contribuer à améliorer la qualité de vie au travail.



1983, 420 pages, 15 x 23 cm.
ISBN 2-7600-0083-1
29 \$
Disponibles chez votre libraire

Demander notre catalogue 1983 sans frais.

C.P. 883,
Moncton, N-B, E1C 8N8
tel. (506) 854-3490

Moe Koffman: le jazzman évolué

Le jeudi 13 octobre dernier sur la scène du Moncton High, Moe Koffman entouré de ses quatre musiciens touchait son auditoire au son des musiques de jazz et de blues.

À vingt heures précises, le spectacle débute, les artistes sont ponctuels. Au début, l'auditoire semble calme, même un peu froid. Mais c'était une apparence, les spectateurs se sont animés aux airs connus de certains morceaux de jazz. Quelques personnes de la salle frappaient des mains au rythme de la musique.

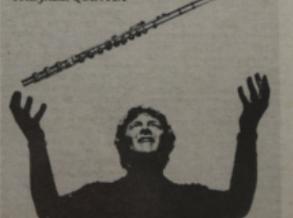
La salle était presque pleine et plusieurs spectateurs ont préféré s'installer aux balcons pour une meilleure vue de la scène. La salle de spectacle du Moncton High offrait une bonne acoustique. Ce qui permettait à l'auditoire d'être à l'écoute de sons et de différents instruments.

Moe Koffman est un artiste simple et très humoristique. Au début du spectacle, Moe Koffman raconte que ce n'était pas sa première venue à Moncton. D'après lui, il serait déjà venu cinq ans auparavant. Mais il n'a pas pu se

souvenir de l'endroit où s'était déroulée la soirée, des amuseurs de son Koffman.

Durant l'entracte, j'ai remarqué la présence de plusieurs étudiants de l'Université de Moncton, ce qui démontre l'intérêt de

Moe KOFFMAN THE JAZZ QUINTET



beaucoup d'étudiants pour ce genre de spectacle. J'ai été surpris de voir leur demander leur opinion sur la première partie du concert. Ils ont tous répondu en disant qu'ils voulaient en savoir plus. En fin de compte, j'ai été en mesure de recevoir que des réponses positives. Enfin, je pense qu'ils aiment bien le jazz.

Personnellement, j'ai apprécié le spectacle de Koffman sans vraiment être emballé.

Durant la deuxième partie, l'auditoire pouvait entendre des compositions originales de Moe Koffman. La première partie était plutôt consacrée aux compositions de pianiste de l'orchestre.

Plusieurs sourires de satisfaction se lisent sur les visages des spectateurs d'après les applaudissements, les quizzettes de jazz a obtenu un grand succès.

Par: Marjorie Théodore

LE FRONT

CULTURE

Les inscriptions en scène II: les inscriptions débutent le 15 octobre

Le Conseil Académique de la Fédération Française de Musique (C.A.C.C.), est heureux d'annoncer le lancement de MUSIK EN SCÈNE II. Quoique le concours présente cette année une structure différente, MUSIK EN SCÈNE II a toujours comme but d'encourager, d'aider et de promouvoir les groupes de jeunes musiciens francophones qui font de la musique rock ou folk et qui désirent poursuivre une carrière professionnelle.

La période d'inscription aux concours débute cette année le 15 octobre 1983 et les groupes intéressés devront faire parvenir leur formulaire d'inscription aux organisateurs de MUSIK EN SCÈNE II avant le 4 novembre 1983. Ces formulaires seront disponibles aux Caisse Populaires et aux sociétés culturelles de chaque région.

Pour être éligible à MUSIK EN SCÈNE II, les membres du groupe doivent être francophones, et résidents de l'Atlantique depuis au moins cinq ans, pour les deux tiers. Les autres membres doivent être résidents de l'Atlantique depuis au moins douze mois. Le groupe peut comprendre de trois à huit musiciens (membres) et doit être en mesure de présenter, lors de la compétition en français, deux ou au moins 33% des pièces présentées seront des compositions originales (chansons et instrumentales). Les membres d'un groupe ayant déjà gagné ce concours et les

candidats possédant un contrat signé avec une maison de production et/ou disque, à la date du concours, ne sont pas éligibles. Les candidats seront évalués selon les critères suivants:

- 1) conception sur scène et précision du spectacle
- 2) originalité
- 3) maîtrise des voix
- 4) maîtrise des instruments
- 5) homogénéité et précision d'exécution de l'ensemble
- 6) professionnalisme

Les grands gagnants de MUSIK EN SCÈNE II se méritent plusieurs prix leur permettant d'approfondir leurs connaissances et de lancer leur carrière. D'abord, une série d'ateliers spécialisés, offert en collaboration avec la Fédération culturelle des Canadiens-Français, suivis d'un spectacle de lancement du groupe. Par ailleurs, Radio-Canada offre aux gagnants l'occasion d'enregistrer une émission de télévision et une émission de radio avec achats. De plus, l'orchestre s'étant mérité les honneurs à MUSIK EN SCÈNE II effectuera une tournée de l'Atlantique. Des prix seront également décernés au groupe qui terminera le concours en deuxième position.

Le C.A.C.C. tient également à annoncer le nomination de M. Charles Goguen, comme juge chef du concours. M. Goguen est un musicien bien connu dans notre milieu. Depuis 1975, il s'est

produit sur scène avec différents orchestres, dans des styles variés. Il fut accompagnateur au Gala de la Chanson au Caravel et participa aux émissions télévisées de "Encore Debut" et "Pistol" "Angle" et "La Bastringue". Son nom figure également sur plusieurs microfilms de nos artistes

locaux et il a effectué plusieurs tournées avec différents orchestres, autant dans la région qu'à Québec, au Canada et en France.

M. Goguen sera responsable du choix des finalistes. Il se rendra dans chaque région établie (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Ile-du-Prince-

Édouard et les trois régions du Nouveau-Brunswick: nord-est, sud-est et nord-ouest) et fera l'évaluation des candidats, selon les critères mentionnés ci-haut avec l'appui d'un jury local. Les gagnants de chaque région se rendront ensuite à Moncton, pour la grande finale qui aura lieu au mois de mars 1984 et les

dates précises seront annoncées plus tard.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Paul-Eugène LeBlanc
C.A.C.C.
236, rue St-George, Suite 410
Moncton, N.-B.
E1C 1W1
Téléphone: (506) 388-3045

Peter Powning à la Galerie d'art de l'U de M

Peter débute ses recherches en sculpture et en céramique à l'Université du Connecticut. En 1978, il fréquente la Croton Institute of Design and Technology à Londres, Angleterre; les résultats de ces études sont tels qu'il est admis comme membre de la British Society of Designer Craftsmen.

Depuis 1979, Peter est propriétaire d'une ferme près de Sussex, N.-B. où il a aménagé un atelier multifonctionnel. Peter Powning est principalement intéressé par la réalisation de nombreuses sculptures, sa céramique et sa poterie.

Dans ses sculptures, l'artiste exploite depuis plus de deux ans différents métaux tels le bronze, l'acier et la fonte. Il explore l'utilisation du son comme partie intégrante de son oeuvre. La plupart de ses pièces sont munies de dispositifs audio émettant des sons, des

développer le principe que le son crée un contact direct entre la personne et

la sculpture.

Les quelques vingt pièces de cette exposition sont accompagnées d'un vidéo compuler nous montrant l'artiste à l'oeuvre dans ses ateliers. Ce document est une réalisation de la Galerie d'art de l'Université de Moncton.

L'exposition est en montre à la Galerie d'art du 2 au 27 novembre prochain. Le vernissage aura lieu mercredi soir à 20h. Tous sont invités; l'artiste sera présent.

Heures d'ouverture:
12h30 à 16h30 du mardi au vendredi
7h00 à 21h mercredi soir
2h à 16h samedi et dimanche
fermé lundi

Tournées guidées sur demande... composer le 858-4088... réservations. Entrée libre.

Est-ce que j'ai la foi?

L'apôtre Paul nous dit: "Examinez-vous vous-mêmes, pour savoir si vous êtes dans la foi." (2 Corinthiens 13:5) La Bible déclare également: "Sans la foi, il est impossible de lui être agréable." (Hébreux 11:6). Or, selon la Bible, la foi est: "une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas" (Hébreux 11:1).

La foi agit: "C'est par la foi que Noé, divinement averti des choses qu'il ne voyait pas encore, et sans d'une crainte respectueuse, construisit une arche pour sauver sa famille." (Hébreux 11:7). "Cris au Seigneur Jésus et tu seras sauvé" (Actes 16:31). La "foi qui sauve" est un acte de totale confiance en l'oeuvre que accomplit Jésus-Christ à la croix. Quelqu'un devait payer la dette de mes péchés et

Christ l'a fait à ma place. Il ne me reste donc plus qu'à accepter ce fait et être heureux. Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu, ce n'est point par les oeuvres." (Éphésiens 2:8-9)

écrite

MONCTON (SIRP) - Le plus jeune musicien à remporter le premier prix catégorie piano au concours du Festival national de musique à Toronto en 1982, Nhat-Viet Phi donnera un récital le dimanche 23 octobre à 19 heures au local 316 de l'Édicule Tallon. À douze ans, ce dernier est également le plus jeune détenteur du titre d'Étoile du Concours de musique du Nouveau-Brunswick en 1983.

Cet été, Nhat-Viet Phi a reçu des bourses d'études, lui permettant de suivre des cours avec M. Eugene List et de participer au programme d'Études vernales pour les jeunes doués à l'École des Beaux Arts à Banff, en Alberta.

Étudiant de Soeur Claudette Melanson, professeur de musique au Centre universitaire de Moncton, ce jeune pianiste interprétera la musique de Scarlatti, Bach, Mozart, Beethoven, Chopin et Debussy.

Bienvenue à tous les mélomanes. L'entrée est libre.

VITA NUTRITION

Aliments Naturels • Natural Foods

Pain frais
Croissants

Vitamines
Herbes

Cosmétiques

126 rue Archibald, N.-B.



Margaret Randall, journaliste et écrivaine américaine sera de passage à l'Université de Moncton où elle donnera une conférence en anglais sur la situation des femmes au Nicaragua le mardi 25 octobre à midi à la Chapelle de Tailleux.

Mme Randall vit actuellement au Nicaragua. Elle est l'auteur de plusieurs livres dont le plus récent est *Christians in Nicaragua Revolution*. Le public est invité. L'entrée est gratuite.

Margaret Randall au CUM

MARGARET RANDALL, patriote américaine, auteur, poète, éditrice, elle a vécu dans plusieurs pays: Espagne, Mexique, Cuba (10 ans) et présentement elle demeure au Nicaragua.

Margaret Randall sera parmi nous le 25 octobre à 12h00 à La Chapelle pour nous entretenir sur:
- le rôle des femmes au Nicaragua après la révolution
- la culture du Nicaragua
- le rôle du mouvement des jeunes chrétiens dans la reconstruction de la société nicaraguayenne, et
- la situation urgente et critique du Nicaragua face à l'intervention des contre-révolutionnaires, face à l'intervention américaine.

Elle sera prête à nous entretenir des différences et des similitudes entre les expériences cubaines et nicaraguayennes.

Son dernier livre intitulé "Christians in the New Nicaragua Revolution" nous enseigne que la religion et la révolution à certaines époques sont nées par les mêmes notes de justice qu'un peuple tout entier se doit de revendiquer.

Margaret Randall, au sujet du peuple nicaraguayen, affirme que: "Ce ne sont pas des révolutionnaires prétendant être chrétiens mais ce sont des chrétiens révolutionnaires!" Son livre nous donne une perspective directe des débats existants entre la philosophie chrétienne et la lutte des peuples pour la libération en Amérique Centrale.

Nous vous invitons tous à assister à la conférence tenue le 25 octobre à 12h à la Chapelle (3^e étage Tailleux).

Sonia E.A.

SAPAC

Solidarité avec les

Peuples d'Amérique Centrale

Concours pour un "LOGO"

représentatif du comité SAPAC

Prix gagnant

surprise latino-américaine

Envoyez vos "logos"

au Front à l'attention de la

section internationale

Le Canada peut-il influencer ces pourparlers sur le désarmement nucléaire ?

LE PENTAX MX



Un superbe reflex

mono-objectif 35mm de type professionnel

- Très compact et ultra-léger
- Boîtier moulé sous pression entièrement en métal
- Affichage de la valeur d'ouverture du diaphragme et des vitesses d'obturation dans le viseur
- Mesure rapide et précise grâce à une photodiode à l'arrière de la cellule
- Réglage de la profondeur de champ
- Circuit électronique très efficace
- Vaste gamme de plus de 40 objectifs SMC Pentax
- Dispositif d'entraînement motorisé, enregistreur de données et une foule d'autres accessoires

PENTAX
IMX

par Robert Bolter, Moncton, N.-B. Article Times & Transcript 4/10/83

À l'heure actuelle, le Canada ne peut pas influencer quel que pays que ce soit, gros ou petit, puisque nous n'avons pas assez de crédibilité en ce qui concerne l'industrie des armes nucléaires. Notre politique officielle est contre la prolifération des armes nucléaires, mais dans les faits nous sommes de plusieurs façons des fournisseurs en matériel, technologie et équipements utilisés dans la fabrication d'armes nucléaires. De plus, l'ancien, aux Nations-Unies, le Canada votait contre le désarmement.

Voici une liste des actions qui nous enlèvent le gros de notre crédibilité:

- 1 - Le Canada est au neuvième rang des exportateurs d'armes.
- 2 - 90% de l'uranium du Canada va outre-mer, dont 40% va à l'URSS.
- 3 - Le Canada a fourni de l'eau lourde à la Nouvelle-Écosse pour être utilisée dans les réacteurs nucléaires en URSS.

4 - Le Canada a fourni, comme aide étrangère à l'Inde, un réacteur "Research" dont le plutonium a été utilisé pour fabriquer une bombe atomique en 1974.

5 - Le Canada a vendu un réacteur nucléaire à la Corée du Sud qui avait fait connaître ses intentions de développer des armes nucléaires avant que les États-Unis ne leur imposent des sanctions.

6 - En 1972, le Canada fournissait un réacteur nucléaire au Pakistan qui essayait alors de fabriquer la première bombe atomique islamique.

7 - Le Canada a tenté de vendre de l'uranium à l'Iraq qui visait à l'utiliser dans son réacteur nucléaire à Osak afin de produire du plutonium pour une bombe atomique.

8 - Le Canada a vendu un réacteur nucléaire à l'Argentine qui avait clairement affirmé ses intentions d'utiliser le plutonium pour construire des armes nucléaires.

9 - Une large partie de l'industrie canadienne est consacrée à la production de pièces pour les systèmes de guidage. À

Moncton, nous fabriquons des barres de combustibles pour nos réacteurs nucléaires.

10 - Les avions des Forces armées canadiennes sont capables de transporter des armes nucléaires et ceci sur demande américaine. Il est présumé que ces armes sont entreposées en territoire canadien.

11 - Le Canada permet à des sous-marins américains (équipés de missiles nucléaires) de faire escale dans nos ports. De plus, de nombreux sous-marins fonctionnent à l'énergie nucléaire, ce qui a créé au moins 25 fûts de déchets radioactifs en mer.

12 - Le Canada planifie de permettre les essais du missile "Cruise" sur notre sol, clairement une arme de première frappe.

Le fait, pour notre pays, d'avoir des capacités nucléaires et d'être un fournisseur pour les autres pays ajoute à la menace globale de guerre nucléaire. Beaucoup de pays peuvent être considérés comme ayant un gouvernement stable, mais ceci peut changer.

Le retrait du Canada de

tous les aspects de l'industrie nucléaire, des échanges interdisant à l'intérieur de nos limites de 200 milles tous les avions, bateaux et sous-marins à capacité nucléaire, ferait du Canada une zone désuétée.

Le Canada pourrait alors influencer d'autres pays (cettes puissances) à prendre des actions similaires. Plusieurs stratégies facilitées peuvent être utilisées pour convaincre ces pays. L'élimination de menaces de ce genre réduit le danger que les États-Unis et l'URSS s'impliquent dans une guerre nucléaire commencée par un autre pays.

Le paix n'exige pas que des parcelles, mais de l'action.

Important

Le mardi 25 octobre

Réunion générale de l'Association des étudiants de la Faculté des Sc. sociales à 11h45. -- La question de la FEUM.

Reid's Photo Centre Bienvenue aux étudiants

Rabais pour étudiants sur l'équipement photographique et l'équipement de chambre noir

881, rue Main, Moncton 855-4390

A PRÉVENTION DE A GUERRE NUCLÉAIRE

Déclaration d'un groupe de savants

Une assemblée composée de présidents d'académies scientifiques et de dirigeants du monde entier et réunie à Rome les 23 et 24 septembre a rédigé la déclaration suivante qui a été remise au Pape (1):

I. Préambule

Tout au long de son histoire, l'humanité a été confrontée à la guerre, mais, depuis 1945, la menace des opérations militaires à si profondément changé que l'avenir de la race humaine et des générations futures est mis en péril. En même temps, les contacts mutuels et les moyens de compréhension entre les peuples du monde s'accroissent. C'est pourquoi le désir de paix est plus fort que jamais. Aujourd'hui, l'humanité est face à une menace sans précédent dans l'histoire, du fait de l'accumulation massive et compétitive d'engins nucléaires. Les arsenaux existants s'ils étaient employés dans une guerre majeure, pourraient provoquer la mort instantanée de centaines de millions de personnes et un nombre incalculable d'autres victimes plus tard victime d'effets secondaires variés.

Pour la première fois, il est possible de provoquer des ravages d'une dimension si catastrophique qu'ils pourraient faire disparaître une grande partie de la civilisation et mettre en danger sa survie. L'utilisation massive de ces engins nucléaires entraîne des changements écologiques et génétiques, majeurs et irréversibles dont l'ampleur ne peut être prévue.

La science ne peut offrir au monde aucune défense réelle contre les conséquences d'une guerre nucléaire. Aucune possibilité n'existe de réaliser des défenses assez efficaces pour protéger les cités puissées même la pénétration d'un seul engin nucléaire peut provoquer une destruction massive.

On ne voit pas comment la masse de la population pourrait être protégée contre une attaque nucléaire majeure, ni comment la dévastation des biens culturels, économiques et industriels de la société pourrait être évitée.

L'événement de l'organisation sociale et le nombre de victimes seraient d'une telle ampleur qu'aucun dispositif médical ne pourrait secourir plus qu'une très

faible fraction des cas.

À ce jour, il existe quelque 50 000 engins nucléaires dont certains ont des puissances mille fois supérieures à celle de la bombe qui détruisit Hiroshima. Le contenu explosif total de ces engins est équivalent à celui de bombes d'Hiroshima, ce qui correspond à quelque trois tonnes de TNT pour chaque personne sur terre. Et ce stock continue à croître. De plus, nous sommes devant le danger grandissant que de nouvelles nations acquièrent des armements nucléaires ou développent la capacité d'en produire.

Actuellement, l'éventail des charges explosives est presque continu depuis les riches pays nucléaires du champ de bataille jusqu'aux îles mégalotiques et aux îles désolées. Ceci accroît le risque d'une guerre nucléaire en entraînant un risque de séparation entre un conflit conventionnel et un conflit nucléaire. Les engins nucléaires ne sont pas tenus seulement pour des moyens dissuasifs, mais ils existent maintenant des plans pour leur emploi tactique et ils ont été employés dans une guerre générale sous des conditions prétendues contrôlées. L'immensité et l'accroissement des stocks d'engins nucléaires, et leur large répartition dans les armées, accroissent la probabilité de leur mise en œuvre par accident, ou par erreur de calcul dans les périodes de grande tension politique ou militaire. Le risque est très grand que toute utilisation, même limitée, d'armes nucléaires amène à l'escalade vers une guerre nucléaire générale.

La situation mondiale s'est détériorée. La méfiance et la suspicion entre nations s'accroissent. Il y a rupture d'un dialogue sérieux entre l'Est et l'Ouest et le Nord et le Sud. De graves inégalités entre et à l'intérieur des nations, des ambitions courtes ou partiales à courte vue et l'appétit de puissance sont semences de conflits pouvant conduire à un affrontement général et nucléaire. Le scandale de la pauvreté, de la faim et de la dégradation est lui-même une menace croissante pour la paix.

Il apparaît que se développe une acceptation fataliste la guerre est inévitable et la guerre sera nucléaire. Dans une telle guerre, il n'y aura pas de gagnant.

La constante accumu-

lation de connaissances nouvelles accroît le potentiel des armements nucléaires chimiques, biologiques et même conventionnels. On doit donc s'attendre à ce que les progrès de la guerre, pour horribles qu'ils soient déjà, deviennent encore plus dangereux si rien n'est fait pour l'empêcher.

À l'opposé, la sagesse humaine reste relativement limitée, contrastant dramatiquement avec l'accroissement apparemment inexorable des pouvoirs de destruction. C'est le devoir des scientifiques d'empêcher la perversion de leurs réussites et d'affirmer que l'avenir de l'humanité dépend de la confrontation, par toutes les nations, de principes moraux transnationaux et des autres considérations.

En raison des droits naturels de l'homme à survivre et à vivre dans un monde sûr, il doit être utilisé pour aider l'humanité à atteindre une plénitude de vie et de paix.

Devant ces dangers existants, nous sommes tous confrontés, c'est le devoir de chaque nation de faire face à cette menace. Tous les autres différends qui nous préoccupent chaque jour, économiques, politiques, idéologiques et religieux ne sont pas peu de chose, mais, comparés aux dangers de la guerre nucléaire, ils semblent perdre de leur urgence. Réduire la méfiance, accroître l'espoir et la confiance par étapes successives est un impératif de voir pour réduire le développement, les essais, la production et l'usage de ces systèmes d'engins nucléaires et pour les réduire à de niveaux substantiellement plus bas avec l'espoir ultime de leur élimination complète.

Pour éviter les guerres et parvenir à un paix véritable, il faut mettre en œuvre non seulement le pouvoir de l'intelligence, mais aussi les puissances de l'éthique, de la morale et de la conviction.

La catastrophe d'une guerre nucléaire peut et doit être empêchée. Les dirigeants et les gouvernements ont une grave responsabilité à remplir à cet égard. Mais c'est l'humanité dans son ensemble qui doit agir pour empêcher la catastrophe. C'est le grand défi moral auquel l'humanité ait jamais dû

faire face, et il n'y a pas de temps à perdre.

II. Un crime contre l'humanité

Face à ces menaces d'une catastrophe nucléaire globale, nous déclarons:

- Les armements nucléaires sont fondamentalement différentes des armes conventionnelles. Elles ne peuvent pas les considérer comme des instruments de guerre, mais acceptables. La guerre nucléaire serait un crime contre l'humanité.

- L'usage de la force, ou ce qui se soit, pour régler des conflits internationaux implique le risque de confrontation militaire entre puissances nucléaires.

- La prolifération des engins dans d'autres pays augmente sérieusement le risque de guerre nucléaire et contribue à accroître le terrorisme nucléaire.

- La course actuelle aux armements accroît le risque de guerre nucléaire. Ce risque doit être arrêté et le développement de l'homme, bon voisin, plus destructeur, doit être freiné, et les forces nucléaires doivent être réduites avec, comme but final, un désarmement nucléaire complet.

- Le seul but des armes nucléaires, tant qu'elles existent, doit être la dissuasion de la guerre nucléaire.

III. Appel à toutes les nations

Reconnaissant que l'excès des forces conventionnelles augmente la défiance et peut mener à des confrontations avec risque de guerre nucléaire, et reconnaissant que tous les différends et les contestations territoriales doivent être réglés par la négociation, l'arbitrage, d'autres moyens pacifiques, nous en appelons à toutes les nations pour:

- Ne jamais être la première à utiliser des armes nucléaires;

- S'efforcer de mettre fin immédiatement aux hostilités dans les cas existants et les gouvernements nucléaires auraient été empêchés.

- Se conformer au principe que la force ou le menas de la force doit pas être utilisée contre l'intégrité terri-

toire ou l'indépendance d'un autre État;

- Renouveler et augmenter les efforts vers des accords contrôlés pour limiter la course aux armements nucléaires, et réduire le nombre des engins et des vecteurs. Ces accords seront contrôlés par les moyens techniques les plus efficaces; on ne peut permettre que des différends politiques ou de contestations territoriales interfèrent avec cet objectif prioritaire.

- Trouver des voies et des moyens plus efficaces pour prévenir la prolifération des engins nucléaires. Les puissances nucléaires, et en particulier les superpuissances, ont l'obligation spéciale de donner un exemple en réduisant les armements et en créant un climat propice à la non-prolifération nucléaire.

- De plus, toutes les nations ont le devoir d'empêcher que l'usage pacifique de l'énergie atomique ne soit

détourné vers la prolifération des engins nucléaires;

- Prendre toutes les mesures pratiques pour réduire la possibilité d'une guerre nucléaire par accident, erreur de calcul ou acte de déraison;

- Continuer à observer les accords existants et la limitation des armements, tout en veillant à négocier les accords plus larges et plus efficaces.

IV. L'affaire de tous

Finalement nous lançons un appel:

1. Aux dirigeants nationaux, pour qu'ils prennent l'initiative de progresser vers la réduction du risque d'une guerre nucléaire, en regardant au-delà d'un seul trop étroit d'avantages nationaux et pour exclure tout conflit militaire comme moyen de résoudre les différends.
2. Aux scientifiques, pour qu'ils utilisent les

(Suite à la page 10)

SPAGHETTI HOUSE
SPAGHETTI HOUSE
 726 MOUNTAIN Rd.
 MONCTON NB.
 855-5300

LE MOISE

Il se peut bien qu'un jour la terre n'ait pour habitants que des milliers de coléoptères. La seule façon d'éviter cela est de se rendre compte de quelques faits, dont les suivants:

L'attente de l'objectif de sécurité, qui est un élément inséparable de la paix, a toujours été une des plus profondes aspirations de l'humanité. Pour maintenir leur sécurité, les états ont longtemps eu recours à la possession d'armes. Certainement, leur survie, du moins dans certains cas, dépendait effectivement du fait qu'ils pussent compter sur des moyens de défense appropriés. Malgré cela, l'accumulation d'armes, et surtout d'armes nucléaires, constitue aujourd'hui un danger plutôt qu'une protection pour l'avenir du genre humain. De ce fait, il est souhaitable que les moyens de mettre fin à cette situation, d'abandonner l'usage de la force dans les relations internationales et de rechercher la sécurité dans le désarmement, c'est-à-dire par un

graduel, mais efficace, processus débutant par la réduction du présent niveau d'armement. La completion de la course à l'armement et le succès véritable du désarmement sont des tâches de première importance et des plus pressantes. Relever ce défi historique est dans l'intérêt politique et économique de toutes les nations et de tous les peuples du monde autant que dans l'intérêt d'assurer une véritable sécurité et une paix future.

(Traduit par l'auteur du présent article, de l'United Nations General Assembly Second Special Session on DISARMEMENT 7 June-9 July 1982 New York Final Document, paragraph 1)

Le document ci-haut fut approuvé par les soixante-dix-huit (78) pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui ont participé à la Deuxième Session Spéciale sur le Désarmement en 1980. Ce pays représente près de la moitié des pays

membres et sont dispersés de par les cinq continents. De plus, ils représentent à peu près tous les régimes idéologiques ou politiques de la planète.

Cette session faisait suite à plus de vingt traités multilatéraux et bilatéraux qui ont été conclus dans le règlementation des armes et au désarmement. Elle faisait suite à la première session sur le désarmement de 1978. De plus, elle représentait les années 1970 avait été déclarée par l'ONU comme étant la décennie consacrée au désarmement

Par CLAUDE JULIEN

Le président Reagan a parfaitement raison: "La sécurité nationale des Américains est en jeu en Amérique centrale; si nous ne pouvons pas nous défendre là-bas, nous ne pouvons pas espérer nous défendre ailleurs." Son drame, c'est qu'il fait tout pour perdre ce combat.

Nous devons surmonter l'obstacle qui consiste à ignorer les leçons de l'histoire, disait M. Reagan voilà trois mois. Mais il ignore la tragique enseignement que lui donna un militaire américain convaincu de faire échec à l'avance soviétique en Asie du Sud-Est. M. Kissinger encourage le renversement de Siha-nouk, appuya le général Lon Nol, approuva une "guerre secrète", et ainsi, dit le Pol Pot lui-même, dont il prépara inconsciemment l'accession au pouvoir, contribua à la dévastante commotion du Cambodge. A perséverer dans la voie qu'il a choisie, le général livrerait demain l'Amérique centrale et combien d'autres pays du Sud à "l'empire du mal".

Le "syndrome vietnamien", par lequel on voudrait expliquer certaines critiques du Congrès à l'adresse de M. Reagan, n'est pas ce que l'on dit. Limites des pouvoirs de guerre du président, contester l'action clandestine de la G.I. en Amérique centrale, ce n'est pas faire preuve d'une critique constructive. L'éventuel engagement de soldats américains en un conflit qui, à la vérité, est plus estimable, nombre de représentants et de sénateurs ont commis ce que la force des armes ne suffisait pas à assurer le triomphe de la démocratie.

C'en est assez pour qu'assétiât la Maison

mondial. Devant l'insuccès de cette dernière, le monde entier n'en tient pas à été déclarée comme deuxième décennie orientée vers le désarmement.

Mais, ne sont-ce là que des promesses? En mai 1982, plus de 500 milliards de dollars étaient consacrés à ce chiffre et, dans ces années, ces dépenses ne cessent de croître. Ces dépenses ne cessent de croître, dans les années 1970, lorsque deux tiers de la population globale souffre de malnutrition?

Puisque les chefs d'Etat ont publiquement endossé des résolutions propres à

établir une paix tant désirée par les habitants du monde entier, n'en tient-ils pas à été déclarée comme deuxième décennie orientée vers le désarmement.

Bien sûr, certains diront que l'on favorise le désarmement, mais que servir la cause "ennemie", que "quelles" de ce fait, les protestataires seraient anti-patriotiques envers leur pays. Mais, un peuple peut être anti-patriotique en obligeant son gouvernement à pratiquer ce qui lui-même gronde publiquement. Un peuple peut-il aider la cause de l'ennemi

en obligeant tout le monde à pratiquer le désarmement? Ce message ne s'adresse pas qu'à une partie de la population humaine. Au contraire, il s'adresse à toute la population de la planète. C'est cette population qui doit souffrir en cas de guerre, c'est encore celle-ci qui est le plus en danger de guerre nucléaire. La seule population qui, à de fortes chances de survivre en cas de guerre nucléaire est la population des coléoptères et autres espèces du même genre.

Claude Filimont

Confusionnisme

Bianche les diffuse en les accusant, par la bouche de M. William Clark, conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, de ne pas "reconnaître la menace". Le président, lui, veut soutenir les "salauds" ennemis d'autres Reagan font-ils dans le monde, le lit de la révolution.

Et comme si cet irrationnel politique ne suffisait pas à provoquer des désordres, M. Reagan, (Suite de la page 9)

de la vie humaine et, dans le cas présent, pour qu'ils appliquent leur ingéniosité à l'exploration des moyens d'éviter la guerre nucléaire et au développement de méthodes pratiques de contrôle des armes.

3. Aux dirigeants religieux et autres gardiens des principes moraux, pour qu'ils proclament avec force et instance la gravité des problèmes humains en jeu, pour que ceux-ci soient pleinement compris et ressentis par la société.

4. Aux peuples de tous les pays, pour qu'ils aient leur plus profonde dans le destin de l'humanité, pour qu'ils assistent sans le fait qu'ils ont la guerre est une responsabilité commune, pour qu'ils combattent la croyance d'un conflit nucléaire est inévitable et pour qu'ils travaillent sans cesse à assurer le futur des générations à venir.

E. Amaldi (Italie), I. Badran (Égypte), B. Baldevski (Bulgarie), A. Bekas (International Council of Scientific

Somoza) peut. Ainsi tous ceux, et non pas Moscou, entendent-ils le sandisme, qui inculque tant à M. Reagan, l'oubli d'autres "salauds" ennemis d'autres Reagan font-ils dans le monde, le lit de la révolution.

Et comme si cet irrationnel politique ne suffisait pas à provoquer des désordres, M. Reagan, (Suite de la page 9)

de la vie humaine et, dans le cas présent, pour qu'ils appliquent leur ingéniosité à l'exploration des moyens d'éviter la guerre nucléaire et au développement de méthodes pratiques de contrôle des armes.

3. Aux dirigeants religieux et autres gardiens des principes moraux, pour qu'ils proclament avec force et instance la gravité des problèmes humains en jeu, pour que ceux-ci soient pleinement compris et ressentis par la société.

4. Aux peuples de tous les pays, pour qu'ils aient leur plus profonde dans le destin de l'humanité, pour qu'ils assistent sans le fait qu'ils ont la guerre est une responsabilité commune, pour qu'ils combattent la croyance d'un conflit nucléaire est inévitable et pour qu'ils travaillent sans cesse à assurer le futur des générations à venir.

E. Amaldi (Italie), I. Badran (Égypte), B. Baldevski (Bulgarie), A. Bekas (International Council of Scientific

pour compléter son œuvre, tolère chez lui des ennemis, qui ne cessent d'acquiescer à ce qu'il dénonce ailleurs, passant ainsi tout son temps à se faire un profit pur et simple, sans souci de la construction de ses SS-20, achète le bic américain, et attende.

Unioni; F. Benvenuti (Italie); C. Bernhard (Slovenie); O. Bikov (Tchécoslovaquie); C. Bogdan (Pologne); C. Chagas (Brésil); E. B. Chibrikov (Bulgarie); G. Hamra (Suède); T. Hesburgh (USA); S. Hasegawa (Japon); S. Hsieh (Taiwan); A. Huxley (Grande-Bretagne); S. Iijima (Japon); S. Iwasaki (URSS); P. Jacquinot (France); W. Kappel (Allemagne de l'Est); M. Kazi (Pakistan); S. Keary (USA); K. Komarek (Autriche); F. König (Autriche); J. Labarre (Belgique); J. Leites (France); J. Leites (Roumanie); R. Levi (Israël); J. Linn (Suède); M. Macarenhas (Brésil); M. Low; R. Tamayo (Espagne); T. Maly (URSS); M. Menon (Inde); G. Mitterrand (France); B. Ritt (Indonésie); W. Rosen (USA); P. Rossato (Italie); R. Rudowski (Pologne); R. Rysser (Tchécoslovaquie); I. Saavedra (Chili); S. Sarin (Inde); S. Shue (Corée); E. Simpson (Afrique du Sud); S. Sirota (Yougoslavie); L. Sosnovski (Yougoslavie); A. Stoppa (Argentine); J. Sztejneger (Hongrie); S. Tanenberger (Autriche); J. C. Torres (USA); E. Veitov (URSS); A. Viala (Italie); V. Vukobratovic (Yougoslavie); R. Wehner (Allemagne Fédérale).

Unioni; F. Benvenuti (Italie); C. Bernhard (Slovenie); O. Bikov (Tchécoslovaquie); C. Bogdan (Pologne); C. Chagas (Brésil); E. B. Chibrikov (Bulgarie); G. Hamra (Suède); T. Hesburgh (USA); S. Hasegawa (Japon); S. Hsieh (Taiwan); A. Huxley (Grande-Bretagne); S. Iijima (Japon); S. Iwasaki (URSS); P. Jacquinot (France); W. Kappel (Allemagne de l'Est); M. Kazi (Pakistan); S. Keary (USA); K. Komarek (Autriche); F. König (Autriche); J. Labarre (Belgique); J. Leites (France); J. Leites (Roumanie); R. Levi (Israël); J. Linn (Suède); M. Macarenhas (Brésil); M. Low; R. Tamayo (Espagne); T. Maly (URSS); M. Menon (Inde); G. Mitterrand (France); B. Ritt (Indonésie); W. Rosen (USA); P. Rossato (Italie); R. Rudowski (Pologne); R. Rysser (Tchécoslovaquie); I. Saavedra (Chili); S. Sarin (Inde); S. Shue (Corée); E. Simpson (Afrique du Sud); S. Sirota (Yougoslavie); L. Sosnovski (Yougoslavie); A. Stoppa (Argentine); J. Sztejneger (Hongrie); S. Tanenberger (Autriche); J. C. Torres (USA); E. Veitov (URSS); A. Viala (Italie); V. Vukobratovic (Yougoslavie); R. Wehner (Allemagne Fédérale).

Unioni; F. Benvenuti (Italie); C. Bernhard (Slovenie); O. Bikov (Tchécoslovaquie); C. Bogdan (Pologne); C. Chagas (Brésil); E. B. Chibrikov (Bulgarie); G. Hamra (Suède); T. Hesburgh (USA); S. Hasegawa (Japon); S. Hsieh (Taiwan); A. Huxley (Grande-Bretagne); S. Iijima (Japon); S. Iwasaki (URSS); P. Jacquinot (France); W. Kappel (Allemagne de l'Est); M. Kazi (Pakistan); S. Keary (USA); K. Komarek (Autriche); F. König (Autriche); J. Labarre (Belgique); J. Leites (France); J. Leites (Roumanie); R. Levi (Israël); J. Linn (Suède); M. Macarenhas (Brésil); M. Low; R. Tamayo (Espagne); T. Maly (URSS); M. Menon (Inde); G. Mitterrand (France); B. Ritt (Indonésie); W. Rosen (USA); P. Rossato (Italie); R. Rudowski (Pologne); R. Rysser (Tchécoslovaquie); I. Saavedra (Chili); S. Sarin (Inde); S. Shue (Corée); E. Simpson (Afrique du Sud); S. Sirota (Yougoslavie); L. Sosnovski (Yougoslavie); A. Stoppa (Argentine); J. Sztejneger (Hongrie); S. Tanenberger (Autriche); J. C. Torres (USA); E. Veitov (URSS); A. Viala (Italie); V. Vukobratovic (Yougoslavie); R. Wehner (Allemagne Fédérale).

Unioni; F. Benvenuti (Italie); C. Bernhard (Slovenie); O. Bikov (Tchécoslovaquie); C. Bogdan (Pologne); C. Chagas (Brésil); E. B. Chibrikov (Bulgarie); G. Hamra (Suède); T. Hesburgh (USA); S. Hasegawa (Japon); S. Hsieh (Taiwan); A. Huxley (Grande-Bretagne); S. Iijima (Japon); S. Iwasaki (URSS); P. Jacquinot (France); W. Kappel (Allemagne de l'Est); M. Kazi (Pakistan); S. Keary (USA); K. Komarek (Autriche); F. König (Autriche); J. Labarre (Belgique); J. Leites (France); J. Leites (Roumanie); R. Levi (Israël); J. Linn (Suède); M. Macarenhas (Brésil); M. Low; R. Tamayo (Espagne); T. Maly (URSS); M. Menon (Inde); G. Mitterrand (France); B. Ritt (Indonésie); W. Rosen (USA); P. Rossato (Italie); R. Rudowski (Pologne); R. Rysser (Tchécoslovaquie); I. Saavedra (Chili); S. Sarin (Inde); S. Shue (Corée); E. Simpson (Afrique du Sud); S. Sirota (Yougoslavie); L. Sosnovski (Yougoslavie); A. Stoppa (Argentine); J. Sztejneger (Hongrie); S. Tanenberger (Autriche); J. C. Torres (USA); E. Veitov (URSS); A. Viala (Italie); V. Vukobratovic (Yougoslavie); R. Wehner (Allemagne Fédérale).

Unioni; F. Benvenuti (Italie); C. Bernhard (Slovenie); O. Bikov (Tchécoslovaquie); C. Bogdan (Pologne); C. Chagas (Brésil); E. B. Chibrikov (Bulgarie); G. Hamra (Suède); T. Hesburgh (USA); S. Hasegawa (Japon); S. Hsieh (Taiwan); A. Huxley (Grande-Bretagne); S. Iijima (Japon); S. Iwasaki (URSS); P. Jacquinot (France); W. Kappel (Allemagne de l'Est); M. Kazi (Pakistan); S. Keary (USA); K. Komarek (Autriche); F. König (Autriche); J. Labarre (Belgique); J. Leites (France); J. Leites (Roumanie); R. Levi (Israël); J. Linn (Suède); M. Macarenhas (Brésil); M. Low; R. Tamayo (Espagne); T. Maly (URSS); M. Menon (Inde); G. Mitterrand (France); B. Ritt (Indonésie); W. Rosen (USA); P. Rossato (Italie); R. Rudowski (Pologne); R. Rysser (Tchécoslovaquie); I. Saavedra (Chili); S. Sarin (Inde); S. Shue (Corée); E. Simpson (Afrique du Sud); S. Sirota (Yougoslavie); L. Sosnovski (Yougoslavie); A. Stoppa (Argentine); J. Sztejneger (Hongrie); S. Tanenberger (Autriche); J. C. Torres (USA); E. Veitov (URSS); A. Viala (Italie); V. Vukobratovic (Yougoslavie); R. Wehner (Allemagne Fédérale).

Unioni; F. Benvenuti (Italie); C. Bernhard (Slovenie); O. Bikov (Tchécoslovaquie); C. Bogdan (Pologne); C. Chagas (Brésil); E. B. Chibrikov (Bulgarie); G. Hamra (Suède); T. Hesburgh (USA); S. Hasegawa (Japon); S. Hsieh (Taiwan); A. Huxley (Grande-Bretagne); S. Iijima (Japon); S. Iwasaki (URSS); P. Jacquinot (France); W. Kappel (Allemagne de l'Est); M. Kazi (Pakistan); S. Keary (USA); K. Komarek (Autriche); F. König (Autriche); J. Labarre (Belgique); J. Leites (France); J. Leites (Roumanie); R. Levi (Israël); J. Linn (Suède); M. Macarenhas (Brésil); M. Low; R. Tamayo (Espagne); T. Maly (URSS); M. Menon (Inde); G. Mitterrand (France); B. Ritt (Indonésie); W. Rosen (USA); P. Rossato (Italie); R. Rudowski (Pologne); R. Rysser (Tchécoslovaquie); I. Saavedra (Chili); S. Sarin (Inde); S. Shue (Corée); E. Simpson (Afrique du Sud); S. Sirota (Yougoslavie); L. Sosnovski (Yougoslavie); A. Stoppa (Argentine); J. Sztejneger (Hongrie); S. Tanenberger (Autriche); J. C. Torres (USA); E. Veitov (URSS); A. Viala (Italie); V. Vukobratovic (Yougoslavie); R. Wehner (Allemagne Fédérale).

Unioni; F. Benvenuti (Italie); C. Bernhard (Slovenie); O. Bikov (Tchécoslovaquie); C. Bogdan (Pologne); C. Chagas (Brésil); E. B. Chibrikov (Bulgarie); G. Hamra (Suède); T. Hesburgh (USA); S. Hasegawa (Japon); S. Hsieh (Taiwan); A. Huxley (Grande-Bretagne); S. Iijima (Japon); S. Iwasaki (URSS); P. Jacquinot (France); W. Kappel (Allemagne de l'Est); M. Kazi (Pakistan); S. Keary (USA); K. Komarek (Autriche); F. König (Autriche); J. Labarre (Belgique); J. Leites (France); J. Leites (Roumanie); R. Levi (Israël); J. Linn (Suède); M. Macarenhas (Brésil); M. Low; R. Tamayo (Espagne); T. Maly (URSS); M. Menon (Inde); G. Mitterrand (France); B. Ritt (Indonésie); W. Rosen (USA); P. Rossato (Italie); R. Rudowski (Pologne); R. Rysser (Tchécoslovaquie); I. Saavedra (Chili); S. Sarin (Inde); S. Shue (Corée); E. Simpson (Afrique du Sud); S. Sirota (Yougoslavie); L. Sosnovski (Yougoslavie); A. Stoppa (Argentine); J. Sztejneger (Hongrie); S. Tanenberger (Autriche); J. C. Torres (USA); E. Veitov (URSS); A. Viala (Italie); V. Vukobratovic (Yougoslavie); R. Wehner (Allemagne Fédérale).

Café **La Brunante**

376 St-Georges, Moncton

854-5243

Heures d'ouverture

Lundi: 6h.00 p.m. à minuit

Mardi - vendredi: 8h.00 a.m. à minuit

Samedi et dimanche: 10h.00 a.m. à minuit

Salle à manger licencée.

Cafés • infusions • gâteaux • croissants
jus naturels • salades variées

'Assemblée générale réagit sans le quorum

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEUM RÉAGIT MAIS SANS LE QUORUM

Les membres de la Fédération des étudiants de Moncton (FEUM), présents à l'assemblée générale spéciale qui se déroula le mercredi 12 octobre, de 19h00 à 21h00, à la chambre de commerce Tallion, ont voté six propositions - sur un total de dix - pour modifier le Conseil d'administration (C.A.) de la FEUM, un vote "modéré", relativement à la question des Prêts et bourses. Les participants aux réunions qui avaient lieu, plus tôt en après-midi, dans chaque faculté et dans chaque école du campus universitaire, avaient, en principe, décidé du contenu de ces propositions.

Voici, en substance, comment se pose le problème (Cf. Michel Thériault, "Le gouvernement provincial n'est pas un peu des étudiants", in Le Front, 23 septembre 1983, page no. 4). Le gouvernement provincial retirait, en majeure partie, sa contribution au programme de Prêts et bourses, puisque celui-ci était normalement limité à l'octroi de bourses de soutien, au groupe mineur que constituaient les étudiants nécessitant une aide financière supérieure à 2 400 \$ alors que cette contribution profitait, au cours de l'année 1982-83, à tous ceux dont les besoins excédaient, administrativement, 1 800 \$. Enfin, d'une façon générale, les changements apportés au programme de Prêts et bourses aboutissent à une réduction considérable de l'aide accordée aux étudiants.

Plusieurs participants ont paru s'indigner de la faible participation de la population étudiante à

l'assemblée, étant donné la gravité de la situation. Le quorum n'a pas été atteint. Les propositions prises, au cours de l'assemblée, deviendront valides le 19 octobre, si elles ne sont pas contestées pendant ce laps de temps.

En premier lieu, l'assemblée acceptait qu'une pétition soit mise en recirculation. Elle viserait à récupérer uniquement les moyens utilisés par le gouvernement provincial, en vertu de la nouvelle réglementation, et à préconiser le retour au système qui était en vigueur l'année dernière, dans le but d'en arriver à l'indépendance sur le coût de la vie, de l'aide financière

allouée aux étudiants. Il s'agit, au moyen de la pression le plus adéquat possible, compte tenu surtout, de la faible représentativité de l'assemblée.

La deuxième proposition, qui avait pour objet la "tenue" d'un diner-céso réunissant certains membres du cabinet provincial et de la FEUM, accompagnée d'une manifestation de masse à Fredericton dans l'éventualité d'un insuccès, a toutefois été rejetée avec force. Elle aurait été, selon tous les avis, pour les raisons suivantes: il est trop tard pour offrir des diners, la population

étudiante sait déjà ce que les ministres possèdent, les manifestations sont inutiles et dangereuses.

L'assemblée se prononçait ensuite en faveur de l'organisation d'une conférence de presse ayant pour but de démontrer aux députés et réglementations. Il était question d'y inviter des personnes resourcées telles que Mme Lisa Landry, du Service aux étudiants, et Ronald LeBlanc, professeur d'économie à l'Université de Moncton. Au moyen de cet amendement à la proposition, il était décidé que les grands organismes tels que l'Association des

enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AENFB), la Société des Académis du Nouveau-Brunswick (SANS), Activité-Jeunesse, etc seraient également invités à assister à la conférence de presse.

Pour les besoins de la cause, l'assemblée se nommait un porte-parole, le peu plus tard en soirée, en la personne du président par intérim de la FEUM, René Gauthier. Il était décidé, en outre, d'encourager les étudiants présents qui se rendront dans leur région, à contacter leur député, afin de lui exprimer leur mécontentement. De plus, l'assemblée mandatait le C.A. de la FEUM d'envoyer

des ambassadeurs dans les différentes écoles secondaires universitaires, but d'informer adéquatement leurs étudiants.

Il s'agit même de la dernière proposition votée après rapport au manque de participation de la population étudiante. Il était convenu d'utiliser les médias universitaires, le journal Le Front et le poste de radio CKUM, et de former un comité d'information, dans le but d'informer et de sensibiliser la population étudiante.

En effet, ce manque de participation s'explique mal: 70% des étudiants de l'Université de Moncton ont besoin des prêts étudiants!

Un mot du président de la FCE

association étudiante.

Agissons aujourd'hui nous-mêmes. Pour beaucoup d'étudiants, l'emploi d'été est la seule source de financement de leurs études. Sans cet argent, ils doivent emprunter de fortes sommes et courir le risque de ne pas pouvoir les rembourser, faute d'emploi. La Fédération canadienne des étudiants a fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il procède à des coupures dans les programmes d'emploi pour les jeunes en 1983. Ce qui a procuré plus

d'emplois aux étudiants durant l'été. La majeure partie des fonds accordés à l'Instruction post-secondaire provient du gouvernement fédéral (sous forme de paiements de transfert) et des gouvernements provinciaux, qui eux aussi administrent les fonds. En 1979, l'Organisation nationale des étudiants du Canada enlatait une campagne de coupures budgétaires à long terme. Ce qui a eu pour effet de limiter sévèrement les établissements d'enseignement post-secondaire, de couper les fonds

réservés à l'éducation, de hausser les frais de scolarité. Les augmentés du nombre d'étudiants par classe et de diminuer celui des facultés. Le dernier, la Fédération canadienne des étudiants adoptait une nouvelle politique d'aide aux étudiants axée sur le droit de tout canadien d'accéder à une instruction de qualité et organisée démocratiquement. Nous avons participé, cette année, à la réalisation des changements proposés au Programme canadien de prêts aux étudiants. À partir du 1er septembre, les

étudiants qui auront terminé leurs études et qui n'ont pas employé auront 18 mois exempts d'intérêt pour commencer à rembourser leur prêt étudiant. Une première! Les étudiants à temps partiel sont maintenant compris dans le Programme. Le fer toit, la limite de prêt à remboursement était augmentée, permettant ainsi aux étudiants d'emprunter plus d'argent pour les aider à payer leurs études, mais également de s'endetter d'équivalent.

Graham Dowdell
Président de la F.C.E.

Le futur de la race humaine

He'y vous les étudiants de l'Université de Moncton. Vous êtes une société humaine très intéressée dans le futur de la race humaine, parce que vous êtes très intéressés dans l'argent et votre temps dans le futur. Alors, le ne soyez pas indifférent à la possibilité de l'extinction de la race humaine.

Dans le cas d'une guerre nucléaire le seul résultat sera l'extinction de la race humaine. Le futur de la surface durant l'éclosion des bombes, etc., n'est pas intéressant avec la majorité de ceux qui se sont entérés dans unabri, dans un bunker, dans un shelter. Ceux qui survivront le choc monteront à la surface pour mourir sur

une planète empoisonnée par la radioactivité.

Le seul moyen immédiat de éviter notre extinction de cette planète est le réarmement. Par conséquent la production massive du C.R.U.I.B.S., annule la possibilité de survivre; parce qu'elle a des dimensions limitées, elle peut être cachée par

exemple dans un garage ou grenouer oratoire et devient presque introuvable.

C'est bizarre que les étudiants feraient n'importe quoi pour assurer le futur de la planète, mais que la majorité d'eux ne feront rien pour assurer leur futur.

James Sonier
étudiant

Aperçu des inscriptions pour 83-84

Du 20 au 22 septembre, l'A.U.C.A. a mené, sans formalités, par téléphone, une enquête sur les inscriptions préliminaires de toutes les universités canadiennes. Voici les conclusions de cette enquête, qui sont, cependant, sujettes à changements. Dans l'ensemble, les inscriptions à plein temps, au niveau du 1er cycle, ont augmenté de 3,6 pour cent dans la région de l'Atlantique, cette hausse variant de moins de 1 pour cent pour Mount Allison et à près de 27 pour cent pour Valley College of Cape Breton. Si les inscriptions étaient

demeurées fixes au niveau de celles de l'année précédente, 1982-83 (Memorial, augmentation au niveau du 1er cycle se serait établie à 2,2 pour cent. Les inscriptions à plein temps au 1er cycle ont augmenté de 4,4 pour cent pour cette année. La statistique concernant les inscriptions au 2e et 3e cycles indique des conditions stables tant pour les inscriptions à plein temps que pour les inscriptions à temps partiel.

Les données préliminaires pour le Québec révèlent une augmentation de 5,5 pour cent au niveau du 1er cycle, pour

les inscriptions à plein temps, et une augmentation de près de 9 pour cent pour les inscriptions à temps partiel. La statistique des inscriptions au 2e et 3e cycles révèle une augmentation de 2,5 pour cent pour les inscriptions à plein temps et de 3,2 pour cent pour les inscriptions à temps partiel.

L'augmentation générale des inscriptions à plein temps au niveau du 1er cycle, dans une région de l'Ontario, se situe dans la marge de 1,1 pour cent. Quant aux inscriptions à temps partiel, la situation varie d'une hausse de 10 pour cent (Trent) à une

augmentation de 14 pour cent (Guelph et McMaster).

Dans l'Ouest canadien, les inscriptions à plein temps au niveau du 1er cycle ont augmenté de 4 pour cent en C.-B. de 9 pour cent en Alb. et de 8 pour cent en Sask. et au Man. Les augmentations au chapitre des inscriptions à temps partiel semblent moins marquées que dans le cas des inscriptions à plein temps.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le Ministère de l'Éducation (613-563-1236, poste 228).

Submarine

Coin Archibald/Mountain Rd.
Livraison sur commande \$100

854-0884

LE FRONT

Vous acquiesçons-nous à notre expérience?

À l'heure où ces lignes sont publiées, le C.A. de la FEUM se sera encore une fois réuni pour discuter du Kacho. Néanmoins, il paraît important de nous faire part de mon opinion, quoique furent les décisions du C.A.

J'ai résisté longtemps à l'intention de faire part de mon opinion aux étudiants en ce qui traitait l'affaire du Kacho, par l'entremise du Front contentant de participer aux assemblées générales et aux réunions du C.A. de la FEUM. Néanmoins, le cours des événements étant ce qu'il est, il me est impossible de continuer de la sorte. Le but de cette lettre n'est certes pas d'engager une nouvelle polémique dans notre journal! Comme vous le savez probablement, lors de la réunion régulière du conseil d'administration de la FEUM du 28 septembre, ce mandat cing (5) de ses membres pour aller négocier avec les dirigeants de notre université, une nouvelle entente en ce qui concerne notre club culturel. Le but de ces négociations était principalement une modification du conseil d'administration de notre futur club, c'est-à-dire un conseil d'administration composé de représentants des étudiants ainsi que de représentants de notre université, mais à titre de conseillers. Comme il semblait que l'université tenait mordicus à ce que ses représentants sur le nouveau C.A. aient le droit de vote et que ce soit le C.A. de la FEUM qui représente les étudiants sur le nouveau conseil d'administration de notre club. À mon avis, cet élément de la volonté des étudiants de négocier de bonne foi, la formule proposée par la FEUM, celle étant similaire avec l'entente signée cet été, dans une lettre parvenue aux représentants du C.A. de la FEUM le 17 octobre, Médard Collette, vice-recteur exécutif à l'administration nous répondit qu'université refuse notre proposition et nous propose d'acheter le club soit de payer 100 000\$, de défrayer les coûts du comité ad hoc, et de être réintégrer le club avec l'université pour le local. Tout ceci m'amène à vous proposer plus de et soi-disant bonne volonté de notre université;

- Ne Nous n'avons pas cet argent;

- Je Nous aurons toutes les ressources du monde à obtenir une nouvelle licence de la commission de l'éducation, des permis d'alcool du N.-B.

- Je Nous sommes très impatient, et pour cause, face à l'ouverture de notre club.

Finalement, face à cette proposition, pouvez-vous nous faire? Si la plupart des rapports négatifs sur l'exécution de l'assemblée générale des licences et permis d'alcool du N.-B. n'avaient pas été l'initiative des membres de la sécurité de l'Université de Moncton, peut-être serions-nous en mesure de nous faire accrocher une licence plus facilement.

En ce qui a trait aux rénovations effectuées au Kacho, on sait que l'Université n'a pas eu grand chose à déboursier, étant donné qu'elle a reçu une subvention de la commission d'enseignement supérieur des permis pour des rénovations à l'édifice Tallon. Notre Université accepterait-elle éventuellement que nous achetions le Kacho, que nous versions la somme requise dans le Fonds de fiducie pour le Centre Social à même les profits du Kacho, jusqu'à concurrence de 120 000\$? Si mon avis, ce serait là une preuve véritable de bonne volonté de la part de notre Université puis que cette action contribuerait l'avancement de notre Centre Social.

Notre université nous propose aussi de revenir en arrière et d'accepter l'entente signée cet été. Mais pouvons-nous réellement revenir en arrière? Après avoir démis de leurs fonctions le président et le directeur exécutif de la FEUM, après avoir rejeté cette entente en assemblée générale, après avoir empêché l'ouverture de notre club depuis trop longtemps déjà, parce que cette formule ne nous plait pas, et risquer de nous révéler le lendemain matin avec deux (2) fédérations étudiants?? Je n'ai jamais été aussi sérieux en affirmant que notre Université fait preuve de mauvaise foi; on nous dit qu'on agit pour le bien-être des étudiants, un bien-être défilé et que nous ne nous sommes assez grands pour savoir ce qu'est notre bien-être et c'est précisément pour cette raison que j'en ai fini avec votre bien-être et que je paie pour mes cours. N'est-il pas légitime pour un étudiant de pouvoir

boire sa bière quand il en a besoin, de la façon qu'il le veut, non pas dans un "pentecôte" mais sur le campus, on ne réussit pas à s'entendre, la terre d'aujourd'hui, les frais de scolarité à augmenter, les bourses à diminuer et les salaires à tomber pas plus de jobs!

Notre université semble pas attacher beaucoup d'importance à la première proposition adoptée (avec quorum) de l'assemblée générale spéciale, du 21 septembre 1983, c'est-à-dire Résolution 268-FE (AGS) - 8309E1 "si les étudiants et étudiantes, c'est-à-dire la base même qu'on n'a pas été avisé et par conséquent ses droits tels

que stipulés par la constitution n'ayant pas été respectés, il demande à l'assemblée ici présente de prononcer non à l'entente adouci par le conseil d'administration de la FEUM lors de sa réunion du 31 août 1983, étant donné que cette décision devrait avoir l'assentiment de tous et toutes les étudiant(e)s. Vote adopté à la majorité."

Notre université s'est à vouloir respecter que les décisions du conseil d'administration de la FEUM, il semblerait que la volonté émise par tous les étudiants et étudiantes, c'est-à-dire la base même qu'on n'a pas été avisé et par conséquent ses droits tels

J'ai déjà prouvé par le passé d'ailleurs.

Étant donné cet état de fait, il est impossible pour le conseil d'administration de la FEUM d'accepter l'entente telle que signée de celui-ci ne peut revenir sur une décision de son assemblée générale. Présentement sur le campus, c'est la guerre des nerfs. Notre recteur n'en a pas assez de se chicaner pour un quotidien académi, ce qui n'améliore pas beaucoup l'image de notre université, mais en plus, il se chicaner avec des étudiants qui ne veulent rien d'autre qu'un club géré par eux-même. Ou est la limite? Certainement pas dans notre centre social ou

nous devons en financer une bonne partie, ce qui n'est pas le cas pour la plupart de toutes les autres universités canadiennes, où l'administration de leur université a eu la décence de leur payer un centre social et ou on laisse des étudiants en pain affaibli qu'ils puissent régler leurs problèmes eux-mêmes.

Notre université a clairement démontré qu'elle ne veut rien savoir de ce qui est la FEUM, c'est vous et moi, ce sont tous ceux qui en plus de payer très cher pour leurs cours, payent des frais de cotisation d'étudiants pour être membres de la Fédération.

Erk Roy

Des franco-manitobains à l'U de M

par Michel Thériault

Dans le cadre du programme d'échanges de Manitoaba entre les universités canadiennes, l'Université de Moncton accueille cette semaine un groupe de vingt-deux étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le groupe est arrivé vendredi à l'aéroport de Moncton et sera dans la région jusqu'à dimanche.

Selon la coordinatrice de l'Association des étudiants du collège, Genevieve Savoye, ce voyage est l'occasion pour eux de se familiariser avec la réalité universitaire acadienne et de passer de transmettre leur vécu manitoba. Le groupe ne s'en tient pas pour autant à la vie universitaire et profite de son séjour pour prendre contact avec la vie sociale, culturelle, économique et sportive de la région.

Les étudiants ont déjà assisté à une pièce de théâtre et à un spectacle, ils ont rencontré le sous-maire de la région et ils se rendront au nord-est de la province ou d'autres activités les attendent.

Sur cette question de la loi 23, la masse étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface est concentrée et même plus "conservatrice". Il faut redonner terme "il faut redonner terme" à une assemblée de droits qu'une loi votée" déclarait la présence de "droits qu'une loi votée". Le "référéndum du

26 octobre n'est qu'une astuce du gouvernement de Manitoaba pour camoufler les réalités" ajoutait un autre.

Le Collège universitaire de Moncton a regroupé environ cinq cents étudiants et les représentants viennent de l'institut de pédagogie (correspondant à notre faculté d'éducation) et de l'institut des Arts et des Sciences. Un représentant du conseil étudiant et du journal étudiant sont également présents. Le groupe héberge présentement chez des étudiants de l'Université de Moncton.

Au mois de février, ce sera au tour à l'Université de Moncton d'envoyer un groupe d'étudiants à Saint-Boniface pour une période de sept à quinze jours. Toutes facultés ou groupes d'étudiants peuvent faire des demandes pour de telles échanges auprès du Bureau Canadien de l'éducation interuniversitaire.

Ces échanges sont certes des occasions formidables de partage et d'affermissement entre étudiants francophones du pays.

Attention étudiant(e)s!

Tout(e)s les étudiant(e)s qui veulent apprendre à plonger ou rejoindre le Club de Plongeon de Moncton, à la piscine du Centre de la 16^e à 17h du lundi au vendredi. Un instructeur sera en disposition pour plus d'informations.

Cout: 25\$ Adhésif à temps plein
30\$ Autres personnes

OUVERTURE
BEI TOU
LIBRAIRIE
ALTERNATIVE

"Ce que vous ne trouvez pas ailleurs, on vous le procure"

339, rue Mountain
Moncton, N.-B.

Joanne Savoye, agente universitaire de l'Association des étudiant(e)s du Collège Universitaire de Saint-Boniface.

INFO.

L'économie canadienne: les problèmes de base demeurent.

La situation économique du Canada n'a jamais cessé d'empirer depuis le milieu des années 70 et plus particulièrement depuis deux ans. Malgré un programme de lutte à l'inflation, les prix montent plus vite au Canada que dans les autres pays industrialisés, tout comme le chômage. La production a chuté de 4,8% en 1982, comparativement à 1,8% pour les États-Unis et 0,5% pour les sept principaux pays occidentaux. Par ailleurs, les perspectives économiques ne sont guère bonnes pour le Canada car après avoir atteint un sommet pour le nombre de chômeurs cette année, le pourcentage de sans-emploi devrait redescendre tranquillement à 10% en 1985!

Ces chiffres ne nous font cependant plus peur. Les médias nous ont habitués à des taux de chômage supérieurs à 10%, et nous avons oublié qu'en 1974, il n'y avait que 5,3% de chômeurs, 4,4% en 1969 et 3,4% en 1966. En 1970, le taux d'inflation était de 3,3%.

Un problème de structure

Les origines de la crise économique canadienne remontent aux années 60. Le gouvernement fédéral a encouragé à cette époque l'émergence d'un secteur privé canadien à l'aide de mesures protectionnistes qui ont empêché les produits importés d'invalider le pays. Mais comme l'a souligné le Conseil des sciences du Canada dans l'une de ses études, les industries locales n'ont pas su décoller par les produits importés; elles se sont donc surtout orientées vers l'assemblage et la sous-traitance. L'industrie canadienne n'a donc pas été capable de faire face à la concurrence internationale.

À la même époque, des pays comme le Japon, la France, l'Allemagne, la Hollande ou même la Belgique ont profité de la prospérité mondiale pour se donner une filière industrielle complète. L'exemple classique d'une telle structure est la sidérurgie: on extrait le charbon et le fer que



l'on transforme en acier puis en voitures ou autres biens de consommation. «Maintenant le fédéral tente de rattraper le terrain perdu en utilisant les ressources minières, l'agro-alimentaire et les pâtes et papiers comme pierre d'assise pour sa relance de l'économie, mais il est probable que trop tard», indique Christian Deblock, directeur du département des sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal.

Pourquoi est-il trop tard? «Avec les accords du Gatt, il est très difficile pour un pays

de protéger son marché intérieur pour renforcer son industrie», explique M. Deblock, qui étudie les politiques industrielles du Canada. «Ici, une politique industrielle, c'est donner des subventions et les contrats de recherche. Ce ne sont finalement que des apports ponctuels, qui dépendent du lobby politique. Bref, c'est du patchage», affirme-t-il.

Le Québec, cas différent

Le Québec a eu une politique industrielle cordée du Gatt, il est très poussé par le nationalisme francophone, les libéraux ont créé de grandes entreprises d'état comme Hydro-Québec. Durant le régime de Robert Bourassa, le gouvernement est revenu à une politique de subventions. Avec le Parti Québécois, la province change à nouveau de stratégie industrielle: le gouvernement offre de partager les risques et se lance en affaires avec l'industrie. L'aluminerie de Pichenev en est un exemple.

Une solution? «Il faut créer de nouveaux marchés et de nouvelles entrepri-

ses. On a une compagnie comme Bombardier et ce n'est pas assez», affirme Christian Deblock. «Quand Massey Ferguson ou Dome Petroleum ont été en difficultés, c'est toute l'économie canadienne qui l'était également». Et à l'argument que le pays est trop grand, la population trop dispersée, le professeur de l'UQAM réplique que les produits importés ont aussi parrainé une grande distance et il se vend moins cher.

Christian Deblock croit en une intervention de l'état pour créer ces grandes entreprises. «D'ailleurs ici on admire le Japon, mais il n'y a pas de gouvernement plus interventionniste que le Japon! Et puis l'entreprise privée est bien contente de voir le gouvernement arriver pour sauver une compagnie comme Chrysler».

Une autre carte importante pour le développement économique est l'effort consacré à la recherche scientifique. Le Conseil des sciences ne cesse de clamer que le Canada est

l'un des pays industrialisés qui fait le moins de recherche.

Et l'avenir?

Certaines tendances sont inquiétantes. Ainsi depuis 1975, le flot des investissements directs s'est interrompu et ces deux dernières années il est même devenu négatif. Les multinationales américaines s'orientent donc du côté des pays du Tiers-Monde, à déteriment du Canada.

«Les industries nouvelles sur lesquelles doit reposer le nouveau modèle de développement tardent à apparaître», estime Christian Deblock. «Beaucoup d'emplois ont été perdus mais les emplois de demain n'ont pas encore été créés. Le virage de l'après-crise n'a pas encore été pris au Canada. Tout au plus, nous avons une reprise conjoncturelle modeste et forte précaire qui dépend plus des autres pays que de nous. Rien en tout cas qui puisse justifier l'optimisme du ministre fédéral des Finances, M. Lalonde...»

Éric Devlin
Service Hébo-science

UNE INVITATION

DE

Raymond Frenette, chef intérimaire libéral
et

Anne Daigle, présidente de l'Association des Jeunes
Libéraux du Nouveau-Brunswick

À Assister au

Congrès de 1983 des Jeunes Libéraux au

Nouveau-Brunswick
Auberge Wandlyn, Edmundston, N.-B.

les 28, 29 et 30 octobre

Veillez vous joindre à nous afin de
planifier pour l'avenir

Aimeriez-vous plus de renseignements sur notre congrès? Dans ce cas, veuillez découper, inscrire votre nom et votre adresse et poster à Jacqueline Perreault, 715, rue Brunswick, Fredericton, N.-B. E3B 1H8

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

ou téléphoner à Jacqueline au no 1-800-442-4902



Sport universitaire: "U" de M se distingue

Les athlètes habillés de pantalons bleus et chemises oranges ont fait belle figure au cours du dernier weekend sur la scène de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique.

Hockey sur gazon

Les filles de l'entraîneur Susan Belliveau ont maintenu leur emprise sur le deuxième rang de leur division avec deux victoires par blanchissage.

Samedi, elles avaient raison des Mounties de Mt. A, 2 à 0 grâce à des buts de Lisa Allan et Danielle Audet.

Danielle Audet a marqué trois buts dimanche après-midi pour les Anges Bleus qui l'ont emporté 3 à 0 contre les Panthers de l'U.P.E.

Léona Arseneault a signé des deux blanchissages devant le filet de l'U de M.

Les Anges Bleus termineront leur saison en fin de semaine alors qu'elles visiteront Dalhousie à Halifax vendredi et Memorial à St-Jean T-N, samedi.

Hockey

Denis Gingras, le nouveau "manitou" des ours, a prouvé en fin de semaine, que son équipe sera à surveiller prochainement en ce qui concerne le tournoi Lobster Pot à Halifax.

Les Aigles Bleus se sont qualifiés pour la finale du tournoi qui regroupait quatre équipes avec une victoire de 5-3 samedi contre l'U.P.E.

En finale, cinq buts sans riposte en troisième période ont permis à bleu et or de vaincre l'équipe hôtes, Dalhousie, 6 à 1. Hier soir, les Aigles Bleus jouaient à Suisse contre Fredericton (U.N.B.) et samedi, ils seront à Campbellton pour affronter les Tigers de l'endroit.

Mardi, le 25 octobre, l'Université du Québec à Trois-Rivières seront les premiers adversaires à sauter sur la glace de

S.A.R. informe

par Marc LeBlanc

Tournoi circuire 29 oct.
Le tournoi de Volley-ball "Citrouille" aura lieu cette année le samedi 29 octobre au stade de Ceps.

Les étudiants(e)s et le personnel du club ont invité(e)s à s'inscrire dans les catégories masculin, féminin mixte.

On peut s'inscrire avant le 26 octobre au local 204 de Ceps durant les heures de bureau.

Le coût d'inscription est de 55 par équipe.

La réunion des entraîneurs se tiendra le 28 octobre à midi au local 200 de Ceps.

Balloon-sport féminin
Une réunion pour les intéressées au ballon-sport féminin est prévue

l'Anka J.-L. Lévêque à 19h30 pour le dernier match pré-saison de nos représentants.

Soccer

Le "onze" du CUM a donné la frousse aux puissants Panthers de l'U.P.E. dimanche en s'inclinant 3-2.

Après la première demie, le compte était 2 à 0 en faveur des "gros vents" de l'U.P.E. dimanche, et Derek Steeves ont marqué les buts pour les "footballeurs" de l'U de M.

La saison du bleu et or prendra fin le 23 octobre

alors que les Mounties de Mt. A, seront les visiteurs à 14h. Vendredi, les hommes de Mircea Roman visiteront ces mêmes Mounties à Sackville.

En cette saison "retro-vaillies" les Aigles Bleus ne participent pas à la série de fin de saison puisqu'ils évoluent dans la division la plus forte avec l'U.P.E. et l'U.B., deux aspirants sérieux au titre canadien avec McGill.

Cross-country

Le championnat de l'A.S.I.A. aura lieu samedi à Halifax.

Chez les femmes, Valérie Blanchard et la jeune Jacqueline Maillet seront à surveiller tout comme Mike Taylor chez les hommes.

Samedi dernier, l'U de M était hôte d'une compétition au parc du Centenaire. La meilleure pour le CUM a été Valérie Blanchard qui a terminé première chez les femmes, Jacqueline Maillet à la quatrième position.

La meilleure pour le masculin était Gerry Gagnon. La meilleure pour le féminin était Valérie Blanchard.

Le championnat de l'A.S.I.A. aura lieu samedi à Halifax.

Voici les résultats de la compétition.

Hommes 9,2 km

1. Tim Prince, Dal. 30:23
2. Norman Tinker, Dal. 30:32
3. Elizabeth Gordon, Dal. 30:44
4. Mike Taylor, U de M. 30:51

Femmes 4,6 km

1. Valérie Blanchard U.M. 17:46
2. Janet Hoyt, Dal. 18:03
3. Elizabeth Gordon, Dal. 18:23
4. Jacqueline Maillet, U.M. 18:26
équipe championne Dalhousie

pour le jeudi 20 octobre au local 226 du Ceps à midi. Si vous voulez jouer cette année, veuillez faire vite pour un maximum de 4 équipes sera accepté.

Ragquet Ball
Le club récréatif de ragquetball tiendra sa deuxième réunion le jeudi 20 octobre à 18h au local 226 du Ceps.

Si vous avez des renseignements concernant les activités du club, veuillez être présents à cette première rencontre.

Secieur aquatique
- Tous les mercredi de 16h à 17h, tous les étudiants et étudiantes sont invités à venir jouer au water-polo en tuba à la piscine du Ceps.

Cette activité est mixte et on peut s'inscrire la journée même.

- On recherche une personne pour donner des cliniques de conditionnement physique dans l'eau et une personne intéressée à partir un club de nage synchronisée.

Vous pouvez donner votre nom au local 204 du Ceps ou contacter Raymond Mercier à 858-4545.

Le responsable est Alvin Gallant.

Vous pouvez vous inscrire aux endroits suivants:

Tailon-20 octobre 12h à 13h
Administration-21 octobre 12h à 13h
Sciences-25 octobre 12h à 13h

Basketball masculin

Les adeptes de basketball (masculin) se donnent rendez-vous à tous les

mardi et jeudi à 18h au gymnase du Ceps.

Une liste est en voie de formation sous la responsabilité de Gary Fontaine.

Frisee-football
Le SAR organise présentement une ligue de Frisee-football.

Tous les intéressés sont priés de se rendre à une première rencontre le 22 octobre au stade du Ceps à 16h.

Le responsable sera Jacques Cormier 855-9877.

Hockey bottine-Actibol OK
pour la première fois, le SAR organise un tournoi de hockey bottine, le 18 novembre à l'aréna J.-L. Lévêque.

Le hockey bottine se joue sur la glace avec une rondelle molle, des espadrilles et avec les règlements de ballon-sport.

Deux catégories sont ouvertes à la population du CUM: masculin et féminin.

On peut s'inscrire au coup de 55 par équipe jusqu'au 8 novembre au local 204 du Ceps en tout.

Les responsables seront aux endroits suivants pour recevoir vos inscriptions le lundi 31 octobre de 12 à 12h30 Administration, et Sciences et génie, le mardi 1 novembre 12h à 13h Ceps; le mercredi 2 novembre 12h à 12h30 Arts; le vendredi 4 novembre 12h à 13h Tailon.

L'Aikido: un sport?

L'Aikido, le plus moderne des arts martiaux apparaît comme une synthèse de ces disciplines.

Le fondateur, MA UESHIBA, a transformé les arts martiaux traditionnels relatés en un art spirituel absolu. Cette transformation a eu pour résultat de faire de l'aikido à la fois une philosophie, un art de vivre, une technique d'auto-défense, un sport.

Dans les arts martiaux traditionnels, en effet, le but de la plupart des pratiquants était la perfection technique, le respect de la sécurité dans l'éventualité d'un combat. Le but de l'aikido diffère en ce qu'il recherche le plein épanouissement du pratiquant, tout découle bien qu'un, dont découle la bien-être physique, la maturité spirituelle et la maîtrise technique.

Le mot AIKIDO est composé d'ailleurs de trois mots: AI, KI, DO qui signifient respectivement, harmonie, énergie, voie. L'aikido signifie alors la voie de l'harmonie avec l'énergie.

Parmi les différentes techniques de combat, l'aikido est considéré comme le plus sage des arts martiaux. Contrairement au judo, au karaté, au kendo, etc., l'aikido est la seule discipline dont le but n'est pas de porter des coups à l'adversaire mais exclusivement de parer ses attaques. En quelque sorte, le pratiquant essaye de comprendre l'expressivité de son adversaire et de la neutraliser. Aucune prise n'est destinée à blesser l'adversaire. L'aikido ignore la dualité, l'opposition, la lutte.

Les techniques de l'aikido sont dérivées des

arts anciens tel que l'escrime, le kenjutsu, les mouvements du corps, tous intégrés dans des formes circulaires ou sphériques, sont utilisés suivant le principe de non-résistance. Ici le défenseur doit être en harmonie avec l'esprit de l'attaquant en vue de faire UN avec lui, afin de prévoir à tout instant les déplacements et les attaques de ce dernier. Cette illustration imitée s'étend en fait bien au-delà et trouve son application dans la vie quotidienne.

Plus qu'un sport, l'aikido est une manière d'être, une voie. La pratique de l'aikido nous aide à suivre cette

voie. Les mardis et jeudis de 19h à 20h au CÉPS pour plus de renseignements, s'adresser à

M. Benchabane
Tel. 858-4156



Restaurant licence
Pizza - Salades - mets Italiens
ouvert tous les jours (exception dimanche)

700, rue Main, Moncton 855-2220
Coin de Botsford - Main

SPORTS

L'usage des stéroïdes anabolisants: un danger ?

Depuis les derniers Jeux Panaméricains, l'utilisation des stéroïdes anabolisants dans le sport amateur fait l'objet de nombreuses controverses. Certains spécialistes dénoncent des séquelles physiologiques précises. D'autres par contre affirment qu'aucune étude clinique ne permet actuellement de déterminer les effets secondaires réels de ces substances.

Que sont ces drogues ?

Une substance est dite « anabolisante » lorsqu'elle permet une augmentation du poids corporel et des forces musculaires. Par exemple, dans le domaine de l'élevage, on a utilisé durant des années certaines hormones, en particulier la pénétrine, pour engraisser rapidement le bétail et les volailles. Ces méthodes de croissance artificielle furent toutefois jugées dangereuses pour le consommateur de viande; elles sont aujourd'hui interdites.

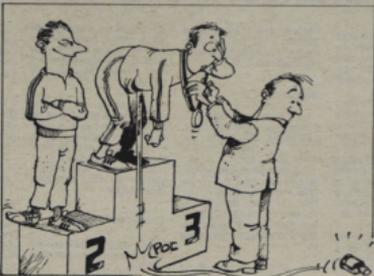
Chez l'humain, une seule injection par semaine suffit. Toute injection doit cependant

être accompagnée d'une période d'entraînement intensive, afin de stimuler au maximum la synthèse des protéines. Les périodes d'entraînement étant généralement assez longues, ces athlètes dépensent ainsi des sommes considérables : \$5 à 10\$ par jour pour des absorptions buccales et 30\$ à 40\$ par injection, s'il s'agit d'intraveineuses.

Le doping des athlètes

Dans les disciplines sportives où la force physique détermine la qualité des performances (lancer du poids ou du javalot, haltérophilie, etc.), 10 à 20% des athlètes consommeraient des stéroïdes anabolisants.

Pour certains, une seule injection par semaine suffit. Toute injection doit cependant



être accompagnée d'une période d'entraînement intensive, afin de stimuler au maximum la synthèse des protéines. Les périodes d'entraînement étant généralement assez longues, ces athlètes dépensent ainsi des sommes considérables : \$5 à 10\$ par jour pour des absorptions buccales et 30\$ à 40\$ par injection, s'il s'agit d'intraveineuses.

Effets secondaires

Parmi les effets secondaires attribués à un usage prolongé des

stéroïdes anabolisants, plusieurs spécialistes, comme le Dr Robert Dugal, directeur de la section Santé à l'Institut national de recherche scientifique, nomment la jaunisse et les scléroses du foie. Ils parlent aussi de tumeurs cellulaires du foie ou de la prostate, et de maladies cardiaques, dont l'artériosclérose.

Pour François Péronnet, directeur du département d'éducation physique de l'Université de Montréal, toutes

ces conséquences demeurent des cas isolés, s'appuyant uniquement sur quelques expériences cliniques. Selon M. Péronnet, très peu d'études sérieuses ont par ailleurs examiné la réversibilité de tous ces effets secondaires.

Les femmes sont affectées

Il faut pourtant faire une distinction entre certains effets secondaires découverts chez l'athlète féminin. Alors qu'aucune modification physiologique

n'est remarquée chez l'homme, on note chez la femme des signes apparents de virilisation : dérèglement du cycle menstruel, augmentation des poils faciaux, gravité de la voix et réduction de la poitrine.

Voilà pourquoi les efforts des pharmaciens tendent actuellement vers la synthèse de dérivés stéroïdes voisins de l'hormone femelle, la progestérone. Ces nouvelles substances posséderaient une action virilisante réduite, mais une action anabolisante plus puissante. Tous les inconvénients éthiques seraient ainsi éliminés.

Dans le cas des muscles, la masse musculaire fond lentement, sans toutefois causer des problèmes de toxicité. En effet, on pourrait croire qu'une augmentation des déchets métaboliques dans l'organisme, déchets venus de la dégradation des protéines, provoque une intoxication. Tel n'est pas le cas. Il semble que ces déchets azotés s'éliminent progressivement sous forme d'urée, retrouvée dans l'urine.

Où est le danger ?

« Peut-on alors parler de danger pour l'athlète ? Non, répond M. Péronnet. « L'utilisation des stéroïdes anabolisants dans le monde du sport amateur est interdite, non pas à cause de dangers réels pour l'athlète, mais bien à cause de règles d'éthique et morales entourant toute saine compétition. Les stéroïdes anabolisants favorisent les exploits et les performances et c'est déloyal pour les autres athlètes. »

En somme, tous les arguments d'ordre physiologiques et médicaux devraient, selon M. Péronnet, être remplacés par des arguments idéologiques. Car, jusqu'à preuve du contraire, la consommation des stéroïdes anabolisants ne cause pas plus de danger que l'immobilisation dans un plâtre : dans les deux cas, il se produit une simple variation de la masse musculaire; le plâtre affaïsse les muscles, alors que les stéroïdes anabolisants les augmentent.

Suzanne Lavardière
Service Hebdo-science

Une soirée où l'action ne manque pas.

Venez danser sur la meilleure musique en ville.

Chaque dimanche, soirée étudiante avec "Dr. Z" James Dixon.

chez

Dr. Z

730 rue main